

SMARTLYNX

RÈGLE-PHARE

DOUBLE CAMÉRA

CONTROLE TECHNIQUE - VL & PL



SMARTLYNX - Manuel d'utilisation (notice originale)



SOMMAIRE

1.	Introduction	1
2.	Consignes générales	1
3.	Consignes relatives aux manutentions et à l'installation	2
4.	Mise au rebut	2
5.	Conditions de la garantie	2
6.	Montage	3
7.	Présentation générale	4
7.1.	Caractéristiques techniques	4
7.2.	Écran d'accueil	4
7.3.	Définition des icônes bouton	5
7.4.	Barre de notification	5
7.5.	Menu Paramétrage	6
7.5.1.	Sens de contrôle	7
7.5.2.	Connexion réseau	7
7.5.2.1.	Réseau	7
7.5.2.2.	Protocole	8
7.5.2.3.	Serveur	8
7.5.3.	Langue	9
7.5.4.	Date et heure	10
7.5.5.	Raison sociale	11
7.5.6.	Gestion de l'alimentation	11
7.5.7.	Services Après-Ventes	12
7.5.8.	A propos	12
8.	Description des étapes de contrôle d'un véhicule	13
8.1.	Préconisations préliminaires	13
8.2.	Sélection du véhicule	13
8.3.	Sélection de la hauteur du projecteur	14
8.4.	Alignement du règle-phares avec l'axe longitudinal du véhicule	16
8.5.	Positionnement du bloc optique devant le phare.	17
8.6.	Mesure des feux de croisement	18
8.7.	Mesure des feux de route	19
8.8.	Mesures des feux antibrouillard	20
8.9.	Bilan	20
9.	Procédure contrôle technique France	22
9.1.	Conditionnement du véhicule	22
9.2.	Sélection du véhicule	22
9.3.	Sélection de la hauteur des feux de croisement	23
9.4.	Alignement avec l'axe longitudinal du véhicule	23
9.5.	Positionnement du règle-phares devant le feu de croisement droit	23
9.6.	Mesure du feu de croisement droit	24
9.7.	Positionnement du règle-phares devant le feu de croisement gauche	25
9.8.	Mesure du feu de croisement gauche	26
9.9.	Sélection de la hauteur des feux antibrouillard	27
9.10.	Positionnement du règle-phares devant le feu antibrouillard droit	28
9.11.	Mesure du feu antibrouillard droit	29
9.12.	Positionnement du règle-phares devant le feu antibrouillard gauche	30
9.13.	Mesure du feu antibrouillard gauche	31
9.14.	Bilan	32
10.	Alimentation de l'appareil	33

11. Entretien de l'appareil	34
11.1. Entretien de la lentille	34
11.2. Entretien de la batterie	34
11.3. Vérification mécanique	34

	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DECLARATION OF CONFORMITY KONFORMITÄTSERKLÄRUNG DECLARACION DE CONFORMIDAD DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ	CE
		N° CE0120D
MULLER AUTOMOTIVE - 8 Rue Réaumur Jardin d'Entreprises 28000 CHARTRES		
<p>Déclarons, sous notre entière responsabilité, que le produit : Declare, undertaking sole responsibility, that the product : Erklären unter unserer alleinigen verantwortung, dass das produkt : Declaramos hajo nuestra exclusiva responsabilidad, que el producto : Dichiariamo sotto la nostra esclusiva responsabilità che il prodotto :</p>		
<p>REGLE-PHARES "SMARTLYNX" destiné à contrôler et à régler l'orientation des phares des véhicules.</p>		
<p>HEADLAMP ALIGNER "SMARTLYNX" for testing and adjusting the inclination of headlamps</p>		
<p>SCHEINWERFEREINSTELLGERÄT "SMARTLYNX" zum Überprüfen und Einstellen der Ausrichtung von Fahrzeugscheinwerfern.</p>		
<p>REGULADOR DE FAROS "SMARTLYNX" destinado a controlar y ajustar la orientación de los faros de los vehículos.</p>		
<p>CENTRAFARI "SMARTLYNX" destinato a controllare e a regolare l'orientamento dei fari dei veicoli.</p>		
<p>AC922353 <input type="checkbox"/> AC922379 <input type="checkbox"/></p>		
<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p style="font-size: small;">Numéro de série / Serial number</p> </div>		
<p>Correspond au modèle examiné et qu'il est conforme aux normes et aux directives suivantes : Corresponds to the examined model and complies with the following standards and directives : Dem geprüften Modell entspricht und mit den folgenden Bestimmungen übereinstimmt : Corresponde al modelo examinado y que esta conforme a las normas y directivas siguientes : Corrisponde al modello esaminato ed e' conforme alle seguenti direttive :</p>		
<p>RED 2014/53/UE - CEM 2014/30/UE - Basse Tension 2014/35/UE (EN 61326-1 / ETSI EN 301 489-17 v3.2.0 / CEI 61010-1 / ETSI EN 300 328 v2.1.1)</p>		
<p>Le signataire de cette déclaration de conformité est la personne autorisée à produire le dossier technique The signer of this declaration of conformity is the person authorized to provide for the technical file literature Der Unterzeichner dieser CE-Übereinstimmung ist dazu ermächtigt, das technische Aktenbündel vorzulegen Il firmatario della presente dichiarazione è la persona autorizzata a costituire il fascicolo tecnico El firmante de esta declaración es la persona autorizada para elaborar el expediente técnico</p>		
Chartres, le 24/06/2022		
<p>Benoît de MAYNADIER, Président MULLER AUTOMOTIVE</p>		
<p style="font-size: x-small;">Le modèle de cette déclaration est conforme à la Norme EN ISO/IEC 17050-1 The model of present declaration is in conformity with directive EN ISO/IEC 17050-1 Das Modell dieser Erklärung übereinstimmt mit der Bestimmung EN ISO/IEC 17050-1 El modelo de esta afirmación está en consonancia con la norma EN ISO/IEC 17050-1 Il modello della presente dichiarazione è conforme nella Norma EN ISO/IEC 17050-1</p>		

Introduction

Nous vous remercions d'avoir fait l'acquisition du règle-phares Smartlynx. Cet appareil de dernière génération équipé de deux caméras CMOS, est adapté au contrôle et au réglage de tous types de projecteurs (Halogène, Xénon, Led). La première caméra, située au-dessus de la lentille du bloc optique, assure une aide au positionnement précis et rapide avant chaque mesure. La deuxième caméra capture et analyse les images du faisceau lumineux projeté sur la cible interne.

Le bloc optique est guidé sur la colonne à l'aide de galets. Le bloc optique est relié par à un système de poulie / contrepoids intégré à la colonne, pour rendre son déplacement facile, rapide et précis.

Il dispose en natif d'un inclinomètre deux axes qui compense automatiquement les irrégularités du sol sur sa zone de déplacement et assure la fiabilité des mesures.

Grâce à sa colonne de grande taille, le Smartlynx des véhicules poids lourds et légers.

Veuillez lire attentivement ce manuel avant de faire fonctionner l'appareil afin de profiter de toutes ses fonctionnalités. Conservez-le en lieu sûr pour le consulter en cas de besoin.

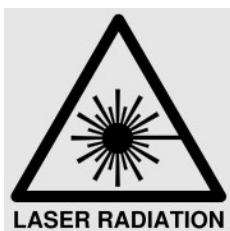
Remarque : Les informations contenues dans ce document sont susceptibles de modifications sans préavis. ACTIA AUTOMOTIVE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de tous dommages directs ou indirects de quelque nature qu'ils soient, ni de pertes ou de frais résultants d'une utilisation non conforme.

1. Consignes générales

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE MISE ENSERVICE OU PREMIÈRE PRISE EN MAIN DE L'APPAREIL

La lentille du règle-phares ne doit jamais être exposée au soleil. La concentration des rayons solaires peut entraîner un échauffement créant un risque de détérioration du matériel et / ou de brûlure.

L'appareil possède un laser de classe 2M.



- Il est interdit de regarder dans ou en direction du faisceau, ni observer directement à l'aide d'instrument d'optique de type « loupes ».
- S'assurer que personne ne se trouve dans le véhicule au moment où l'on ajuste le faisceau laser.
- S'assurer qu'il n'y a aucun objet réfléchissant (tel qu'une montre, un bracelet, ... par exemple) dans le rayon du laser.

Avant la mise en service du Règle-phares, il est indispensable

de :

- Bien assimiler ce qui est décrit dans la présente notice et connaître les caractéristiques et les dangers du matériel.
- S'assurer que tous les opérateurs potentiels sont parfaitement formés et qu'ils savent utiliser le matériel en toute sécurité.
- Utiliser tous les équipements de protection individuels nécessaires
- Procéder à l'entretien de l'appareil comme décrit dans la présente notice.

2. Consignes relatives aux manutentions et à l'installation

Il est rappelé que pendant les opérations de chargement, déchargement, manutention, installation, montage ou démontage de l'équipement, les opérateurs doivent prendre toutes les précautions nécessaires imposées par les normes de prévention des accidents du travail (casque, gants, chaussures de sécurité, ...) selon la réglementation en vigueur. Les manutentions des matériels emballés, doivent être effectuées avec des moyens adaptés au levage et au déplacement des palettes. Les matériels déballés doivent être manutentionnés et installés par des techniciens formés et qualifiés par ACTIA AUTOMOTIVE.

3. Mise au rebut



Ce symbole indique que, conformément à la directive DEEE (2012/19/UE) et à la réglementation de votre pays, ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Vous devez le déposer dans un lieu de ramassage prévu à cet effet, par exemple, un site de collecte officiel des équipements électriques et électroniques (EEE) en vue de leur recyclage ou un point d'échange de produits autorisé qui est accessible lorsque vous

faites l'acquisition d'un nouveau produit du même type que l'ancien. Toute déviation par rapport à ces recommandations d'élimination de ce type de déchet peut avoir des effets négatifs sur l'environnement et la santé publique car ces produits EEE contiennent généralement des substances qui peuvent être dangereuses. Parallèlement, votre entière coopération à la bonne mise au rebut de ce produit favorisera une meilleure utilisation des ressources naturelles. Pour obtenir plus d'informations sur les points de collecte des équipements à recycler, contactez votre mairie, le service de collecte des déchets, le plan DEEE approuvé ou le service d'enlèvement des ordures ménagères.

Mise au rebut des batteries :

Débarrassez-vous conformément aux lois et règlements en la matière en vigueur du pays. Ne pas jeter les batteries usagées dans la poubelle ou dans une décharge publique, ne pas les brûler, ne pas les enterrer.

Veuillez contacter les autorités compétentes pour de plus amples informations sur les mesures prises sur la collecte, le recyclage et la destruction des batteries usagées.

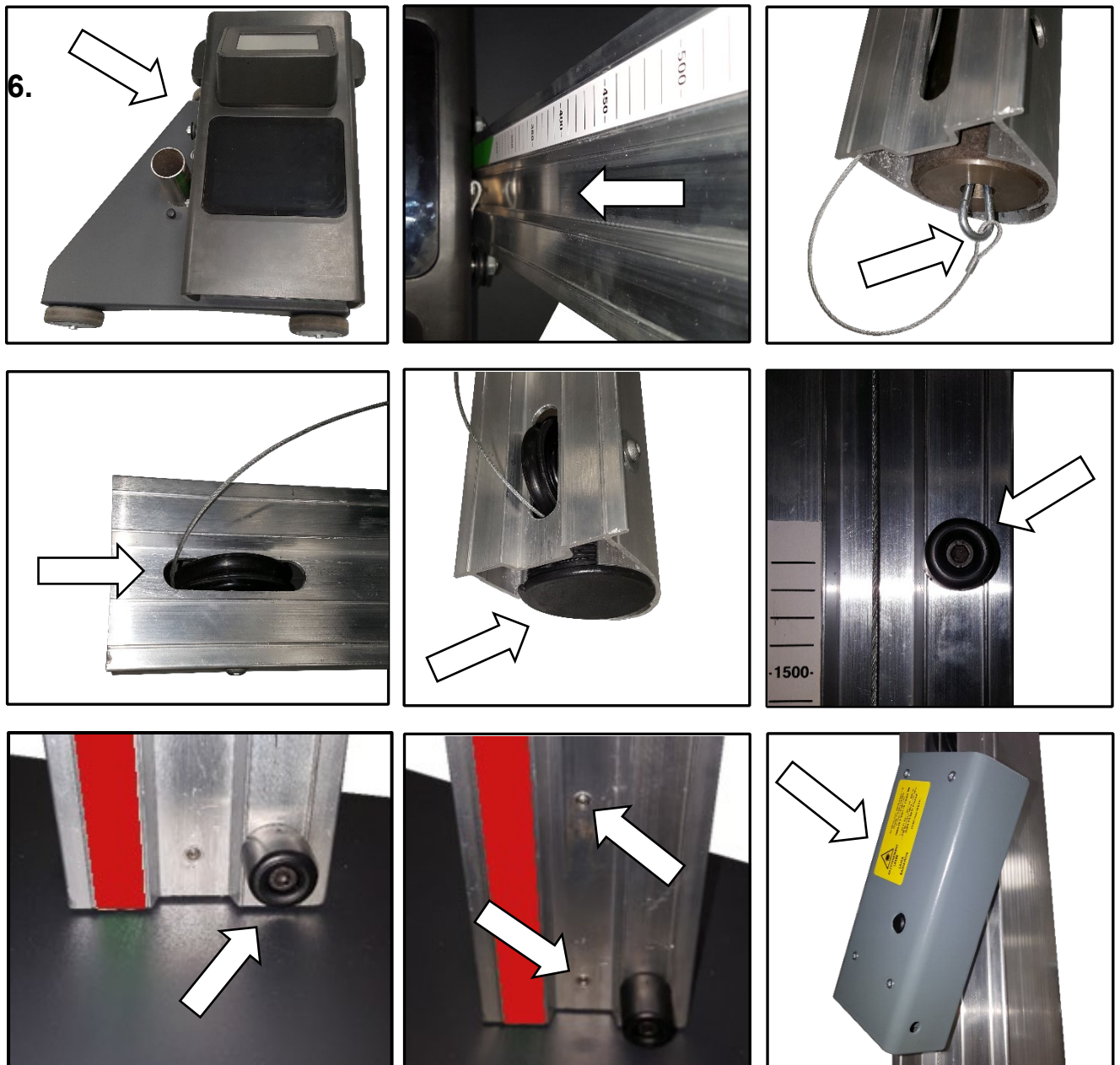
4. Conditions de la garantie

Toute modification du matériel ou utilisation autre que celle définie par le fabricant et n'ayant pas obtenu son accord, toute détérioration des caractéristiques résultant d'un mauvais entretien ou d'une absence de précaution, fait perdre le bénéfice de la garantie.

La société ACTIA Automotive dégage sa responsabilité si des mesures erronées résultent d'un mode opératoire différent de celui préconisé dans le manuel, et si les conditions d'exploitation, d'entretien et de sécurité ne sont pas respectées.

5. Montage

- Monter les roues sur l'embase (excentrique en partie arrière)
- Positionner le sticker sur la colonne, en cas de différence de niveau entre la zone règle-phares et la zone véhicule, appliquée la différence de hauteur lors du positionnement ;
- Positionner le bloc optique sur l'embase ;
- Descendre la colonne dans le tube de l'embase en veillant au positionnement des galets de guidage du bloc optique ;
- Coucher la colonne au sol ;
- Insérer le contre poids dans la colonne et attaché le câble métallique ;
- Monter la poulie ;
- Monter le capuchon ;
- Fixer la butée caoutchouc haute ;
- Fixer la butée caoutchouc basse ;
- Serrer modérément les vis de réglage de dureté ;
- Fixer le module d'alignement laser et procéder à son réglage.



7. Présentation générale

6.1. Caractéristiques techniques

Caractéristiques :

- Poids : 45kg
- L x l x H : 624 x 655 x 2037mm

Conditions de fonctionnement :

- Batteries : Accumulateur rechargeable
Lithium-ion 7,4V 13A/H
- Alimentation : 100 / 240Vac – 1,2A – 50/60Hz
- Tension de sortie bloc alimentation : 12V - 3A
- Température ambiante : de 5 à 40°C
- Température de stockage : -15 à +55°C
- Humidité relative : <98% non condensé

Mesure :

- Plage de mesure déviation horizontale : +10% à -10%
- Plage de mesure déviation verticale : +3% à -6%
- En procédure officielle France : +2% à -4%
- Précision : +/- 0,1%
- Plage de mesure de l'intensité : 0 à 125kcd
- Précision : +/- 10%

Inclinomètre :

Correction du rabatement (angle d'inclinaison)

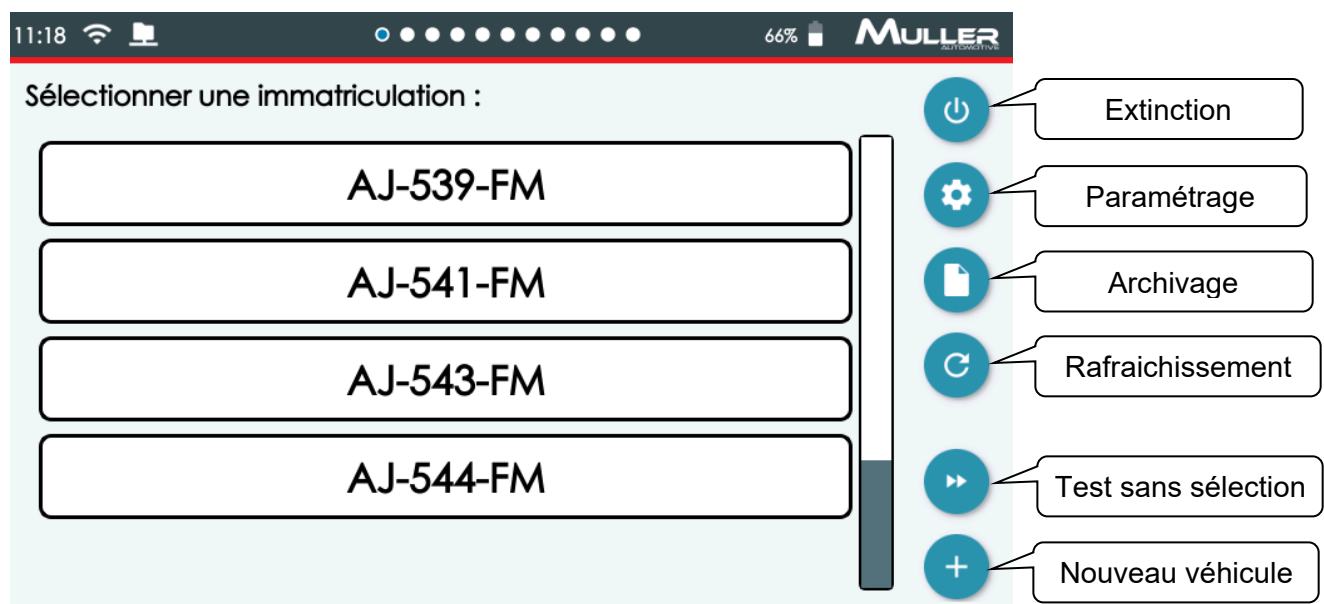
- Plage de correction : de +1° à -1° (+1,75% à -1,75%)
- Précision : +/- 0,1%

Correction du tangage

- Plage de correction : de +2° à -2° (+3,5% à -3,5%)
- Précision : +/- 0,1%

6.2. Écran d'accueil

L'écran d'accueil suivant s'affiche après la mise en route de l'appareil et le chargement du système d'exploitation.



6.3. Définition des icônes bouton

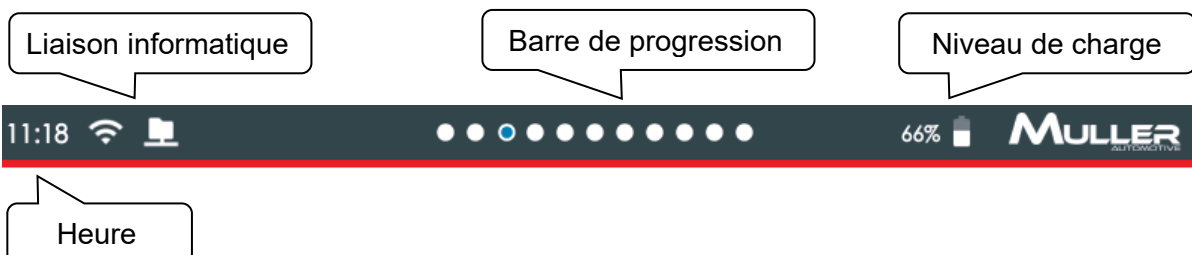
Dans un souci d'ergonomie, l'évolution dans les différentes pages et menus, s'opère grâce à la série d'icône bouton suivante :

	Validation		Extinction
	Retour		Archivage
	Rafraîchissement		Paramétrage
	Suivant		Clé USB
	Ampoule HS		Ecran d'accueil
	Recommencer		Envoi des résultats

6.4. Barre de notification

La barre de notification permet de connaître :

- La progression dans la procédure de contrôle
- Le niveau de charge batterie
- La qualité et l'état de la liaison informatique
- L'heure








6.4.1. Liaison informatique

	Signal wifi	Connecté à la base wifi avec indication du niveau de qualité du signal
	Accroche réseau	Connecté au réseau Ethernet
	Dossier partagé	Accès au dossier destination

Lorsque la connexion n'est pas disponible, les icônes correspondantes sont barrés d'une croix rouge.



6.4.2. Charge batterie

-  Batterie en charge
-  Batterie chargée à 100%
-  Batterie chargée à 60%
-  Batterie chargée à 30%
-  Batterie trop faible, l'indication du niveau batterie passe en rouge

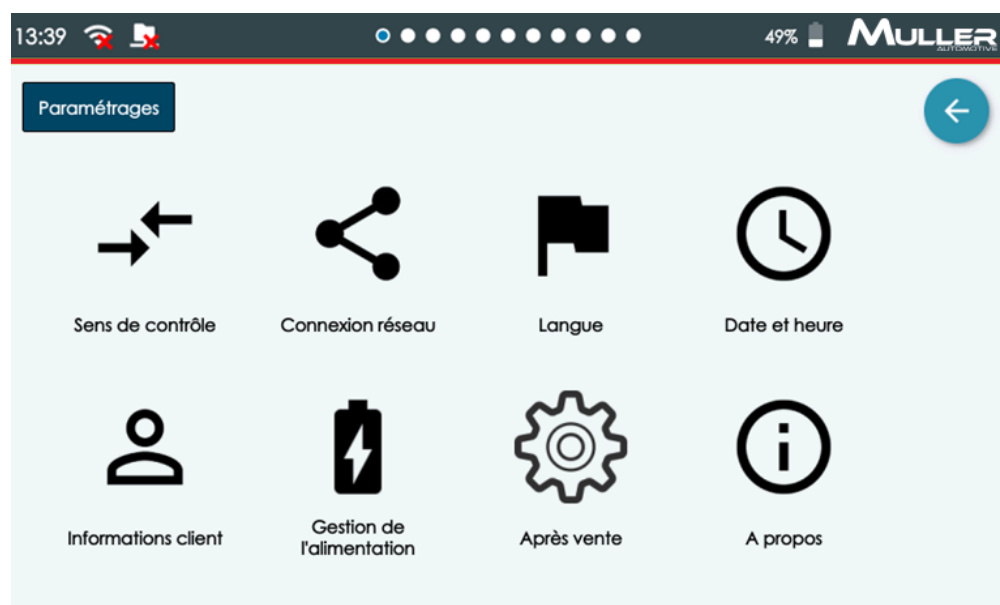
Lorsque la charge batterie est trop faible, l'indication du niveau batterie passe en rouge.



Pour une utilisation optimale (une journée complète de travail en mode autonome sur batterie), il est impératif que le règle-phare soit mis en charge toute la nuit.

6.5. Menu Paramétrage

Le menu paramétrage, permet de configurer les fonctionnalités du règle-phare suivantes :



6.5.1. Sens de contrôle

Selon la localisation du point de charge du règle-phares, le sens de déroulement du contrôle peut s'opérer de la droite vers la gauche ou de la gauche vers la droite.



6.5.2. Connexion réseau

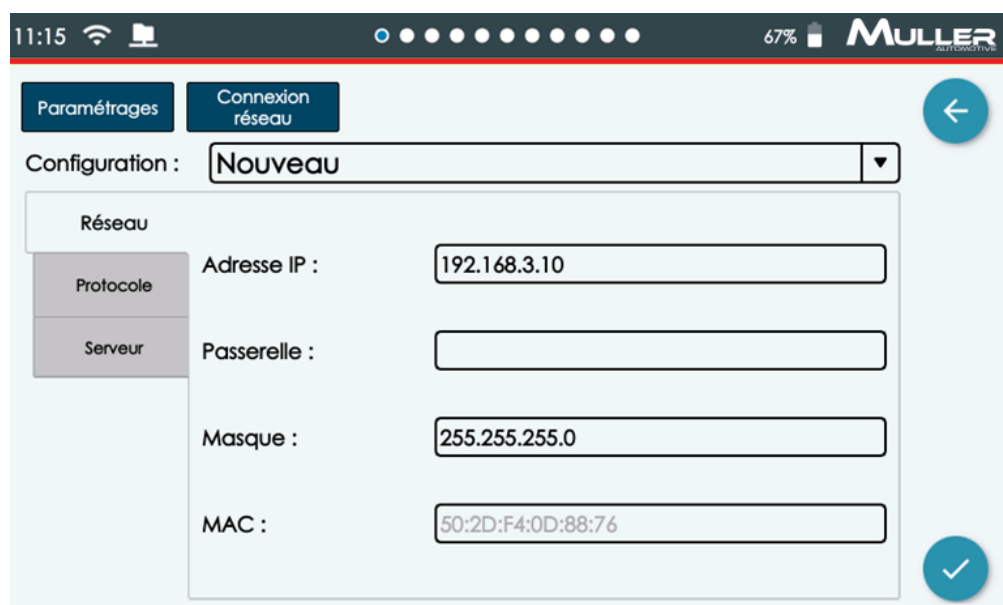
La configuration de la connexion réseau est divisée en trois écrans :

- Réseau, paramètres du règle-phares
- Protocole, sélection du protocole de communication et dossier partagé
- Serveur, paramètres de la connexion réseau du PC centre

6.5.2.1. Réseau

Cet écran définit les paramètres du règle-phares et son mode de communication :

- L'adresse IP du règle-phares.
- La passerelle du réseau
- Le masque de réseau
- L'adresse MAC du règle-phares



6.5.2.2. Protocole

Page de sélection du protocole de communication avec le PC centre, ainsi que du chemin d'accès au dossier partagé correspondant.

11:15 67% MULLER

Paramétrages Connexion réseau

Configuration : Nouveau

Réseau

Protocole Répertoire partagé : OTC-LAN/

Serveur

Protocole :

GIEGLAN

OTC-LAN

Note : En France, seul le protocole OTC-LAN est autorisé.

6.5.2.3. Serveur

Ecran de saisie des paramètres d'identification et de sécurité de la base Wifi.

- Des configurations préenregistrées sont disponibles, pour les différents réseaux de contrôle.
- Sélection selon le type de connexion filaire (Ethernet) ou sans fil (Wifi).
- Le PC centre (IP du serveur) peut être identifié par son adresse IP ou par son nom sur le réseau.
- Le login correspond au nom d'utilisateur de la cession Windows du PC centre.
- Le password correspond au mot de passe d'ouverture de la cession Windows de l'utilisateur du PC centre.
- Le SSID correspond au nom de la base Wifi. **ATTENTION : le SSID ne doit pas contenir d'espace.**
- La clé correspond à la clé de sécurité d'accès à la base Wifi

11:15 67% MULLER

Paramétrages Connexion réseau

Configuration : Nouveau

Réseau Type de connexion : Wifi

Protocole IP du Serveur : 192.168.3.200

Serveur

Domaine :

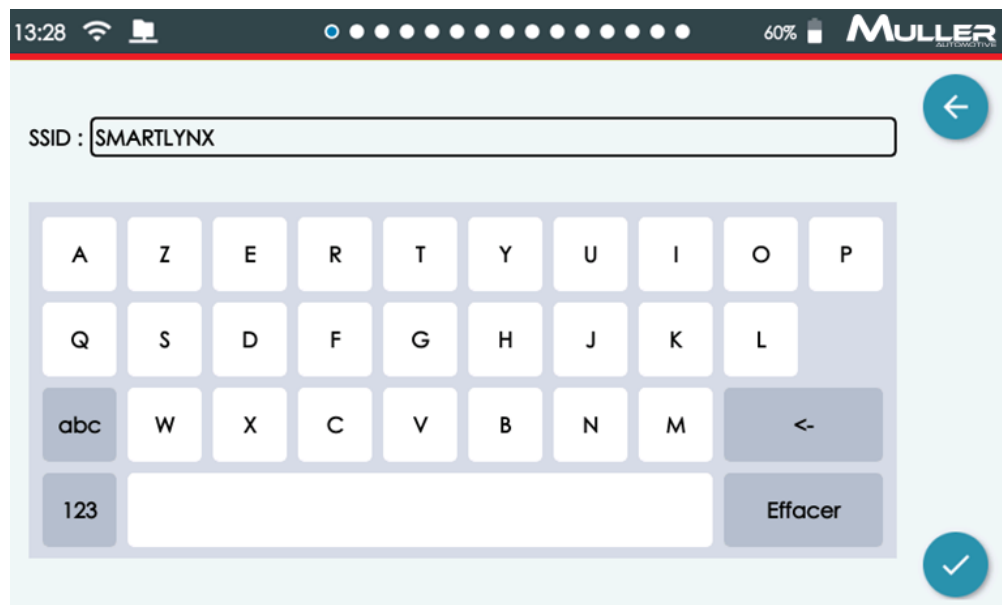
Login :

Password :

SSID : SMARTLYNX

Clé : ●●●●●●●

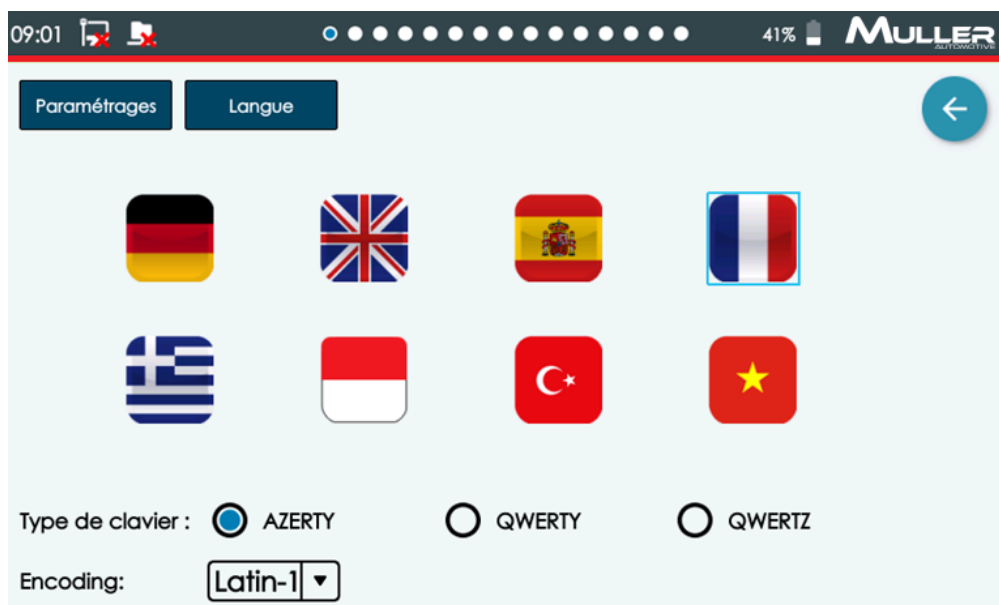
Exemple de saisie de l'identification du SSID.



6.5.3. Langue

Sélection :

- de la langue d'affichage par pays,
- du type de clavier,
- du type d'encodage clavier.



6.5.4. Date et heure

Modification de la date et de l'heure.

09:02 41% MULLER

Paramétrages **Heure et date**

Date :

Heure :

Fuseau horaire :

Sélection de la date avec le calendrier

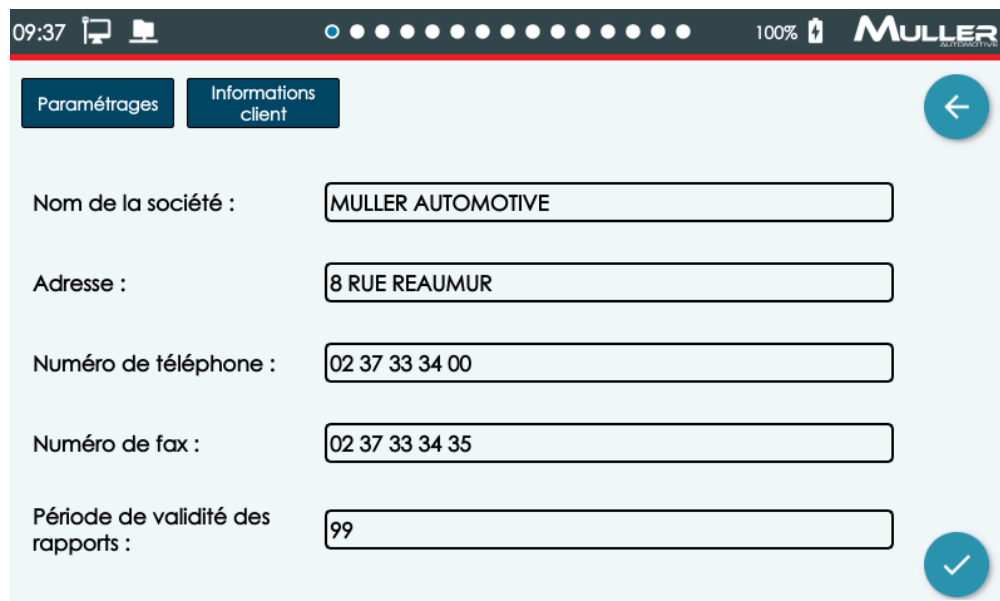
09:02 41% MULLER

← December 2021 →

Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat	Sun
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

6.5.5. Raison sociale

Écran de saisie des informations client.



09:37 100% MULLER AUTOMOTIVE

Paramétrages Informations client

Nom de la société : MULLER AUTOMOTIVE

Adresse : 8 RUE REAUMUR

Numéro de téléphone : 02 37 33 34 00

Numéro de fax : 02 37 33 34 35

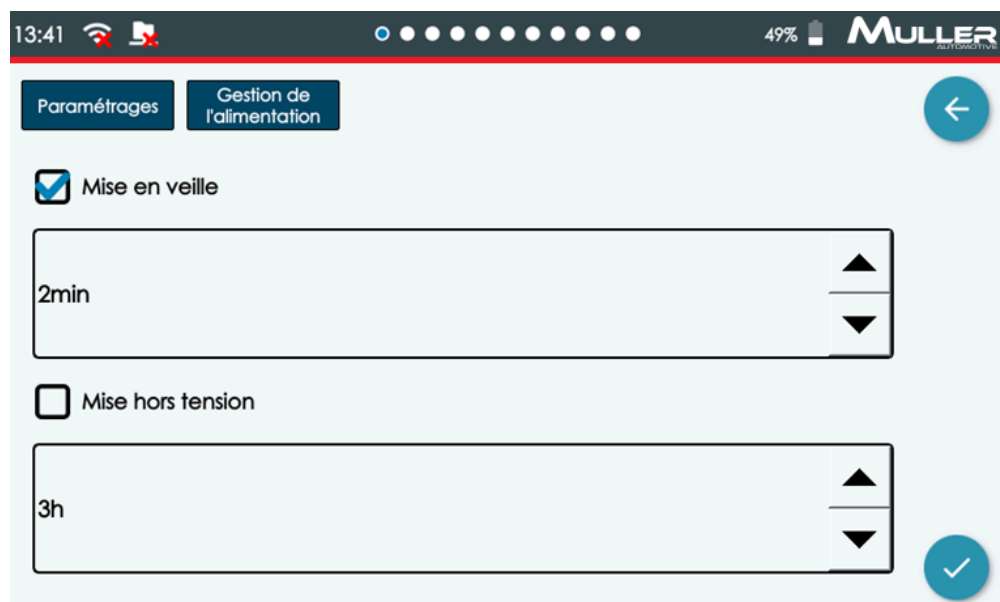
Période de validité des rapports : 99

La période de validité des rapports correspond à la durée d'archivage des rapports.

6.5.6. Gestion de l'alimentation

Pour accroître l'autonomie de la batterie, des options d'économie d'énergie sont paramétrables :

- Mise en veille, diminution de la luminosité de l'écran
- Extinction en automatique.



13:41 49% MULLER AUTOMOTIVE

Paramétrages Gestion de l'alimentation

Mise en veille

2min

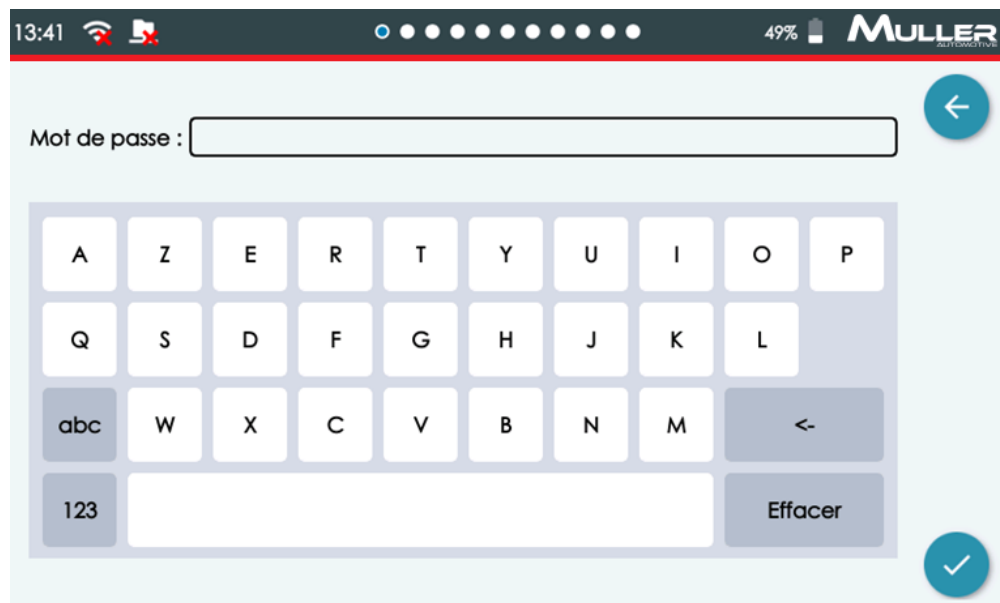
Mise hors tension

3h

6.5.7. Services Après-Ventes

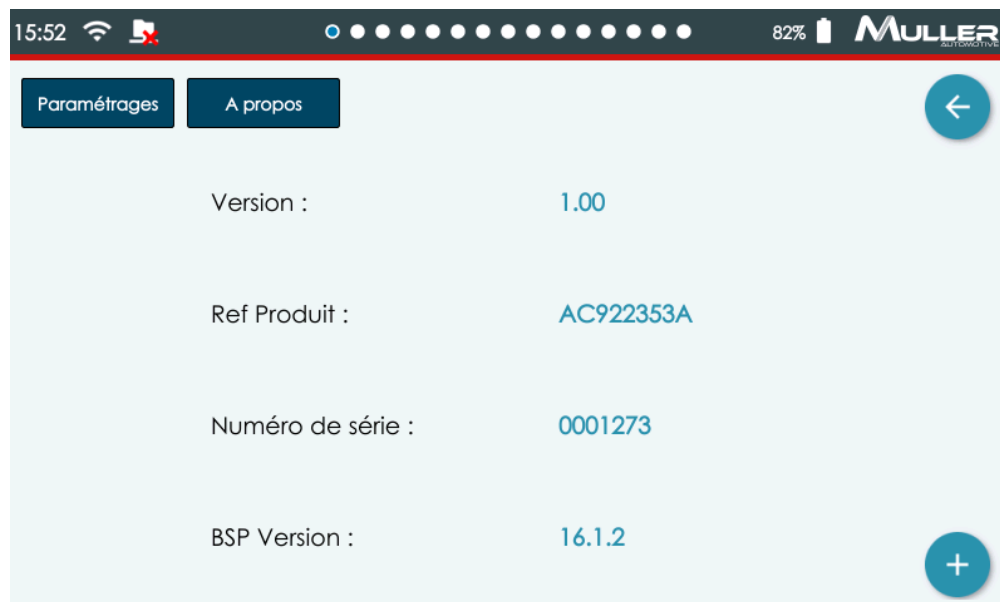
Cette page permet d'accéder au menu après-ventes.

L'accès est protégé par mot de passe et est réservé au personnel formé et qualifié par la société Actia Automotive.



6.5.8. A propos

Cette page, renseigne sur la version logicielle de l'appareil ainsi que son numéro de série.



7. Description des étapes de contrôle d'un véhicule

7.1. Préconisations préliminaires

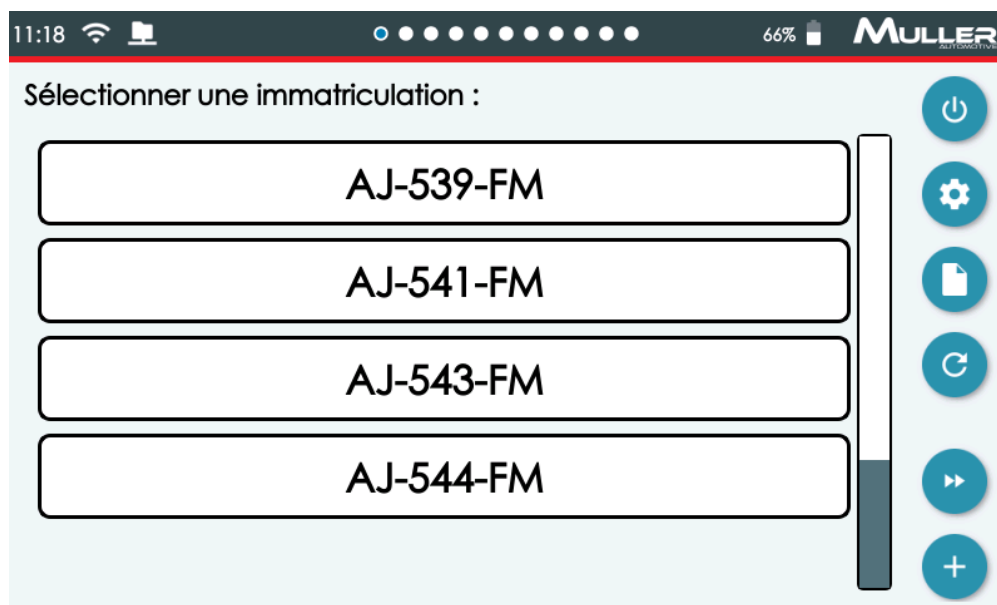
Se conformer aux préconisations du constructeur ou dans le cadre de contrôle technique officiel, aux réglementations en vigueur.

A minima :

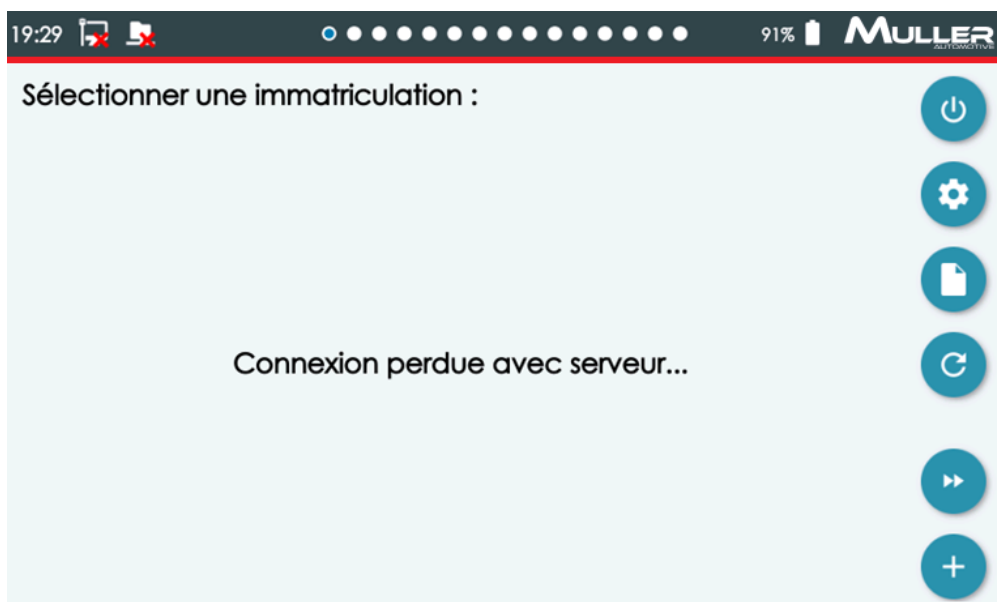
- Contrôler, et ajuster si besoin, la pression des pneumatiques.
- Maintenir le véhicule à l'arrêt (cale, position P pour les boîtes automatique, ...).
- Vérifier l'état des optiques des projecteurs, nettoyer les en cas de salissures (essuyer en présence d'eau ou de liquide).
- Lorsque le véhicule est équipé d'un système de réglage manuel, depuis l'habitacle ou au niveau des projecteurs, positionner le dispositif de réglage en fonction de la charge.

7.2. Sélection du véhicule

En communication Otclan et Gieglan, les fichiers 'carte grise' présents dans le dossier partagé du PC centre, sont affichées sous forme de liste, selon leur identification par plaque immatriculation respectif.





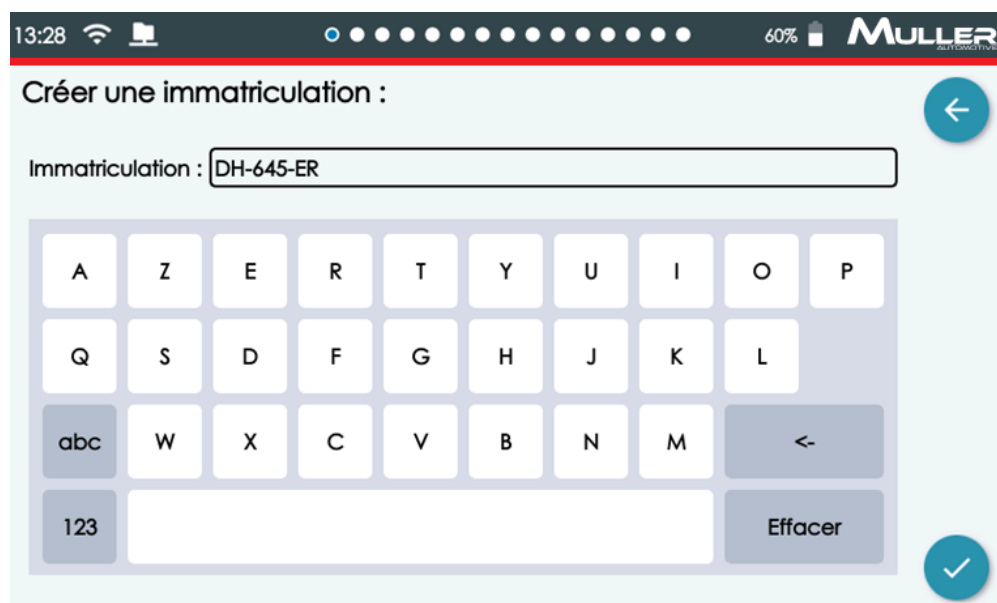
En cas de perte de communication avec le serveur, la liste des immatriculations disparaît et un message d'alerte s'affiche.



La liste réapparaît dès que la communication est rétablie

En absence de liaison informatique, il est possible de procéder à :

- un contrôle rapide sans saisie de l'immatriculation, mais sans archivage des résultats, par la touche 
- un contrôle avec saisie de l'immatriculation, en vue de l'archivage et/ou de l'impression des résultats, par la touche 

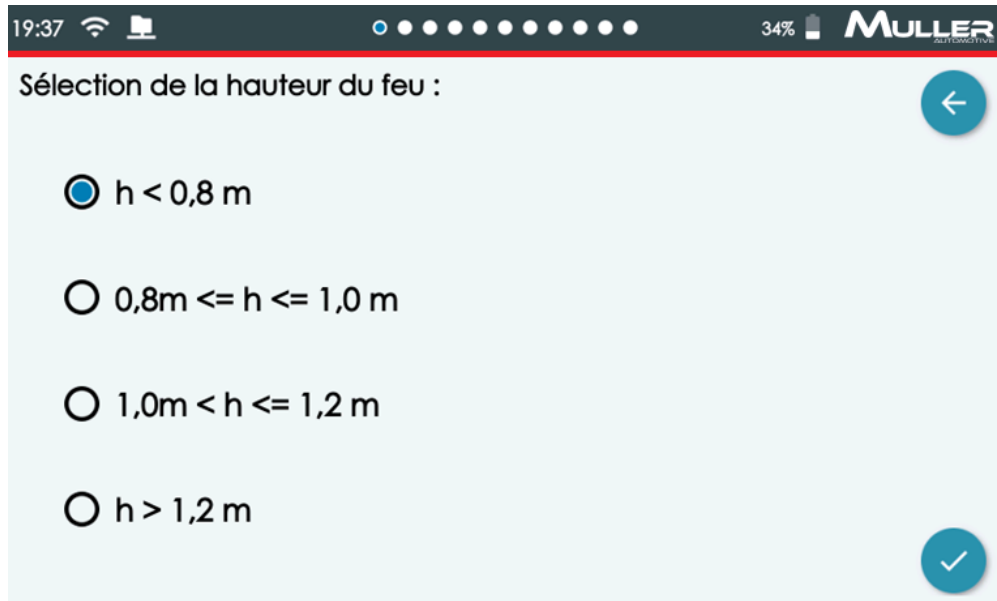


Si l'option de sélection de la valeur du constructeur est activée, il est alors possible de définir cette valeur. Cette valeur sera alors considérée comme valeur de rabattement limite pour l'évaluation du résultat.

7.3. Sélection de la hauteur du projecteur

Se conformer à la réglementation en vigueur, pour la prise de mesure de la hauteur du phare à contrôler.

L'échelle de graduation sur la colonne correspond à la hauteur entre le sol et le centre de la lentille.



The screenshot shows a mobile application interface with a dark status bar at the top displaying the time 19:37, signal strength, Wi-Fi, and battery icons, and the Muller Automotive logo. The main content area is light blue and titled "Sélection de la hauteur du feu :". It contains four radio button options for headlight height selection. The first option, "h < 0,8 m", is selected. A blue back arrow is in the top right, and a blue checkmark is in the bottom right.

Sélection de la hauteur du feu :

- h < 0,8 m
- 0,8m <= h <= 1,0 m
- 1,0m < h <= 1,2 m
- h > 1,2 m


Note : Pour la réglementation Française, la mesure s'effectue par rapport au bord inférieur du projecteur, et doit être prise à l'aide d'un mètre à ruban.

7.4. Alignement du règle-phares avec l'axe longitudinal du véhicule



Déplacer le règle-phares au centre du véhicule, en s'assurant que la lentille du règle-phares se situe entre 30 et 70cm de chaque feu ;

- Identifier deux repères symétrique à l'axe du véhicule (exemples : angles du capot moteur, gicleurs lave-glace, ...)
- Pivoter le boîtier laser d'alignement afin de faire coïncider le faisceau laser avec les repères identifiés précédemment afin de garantir l'alignement avec le véhicule lors du déplacement du règle-phares.

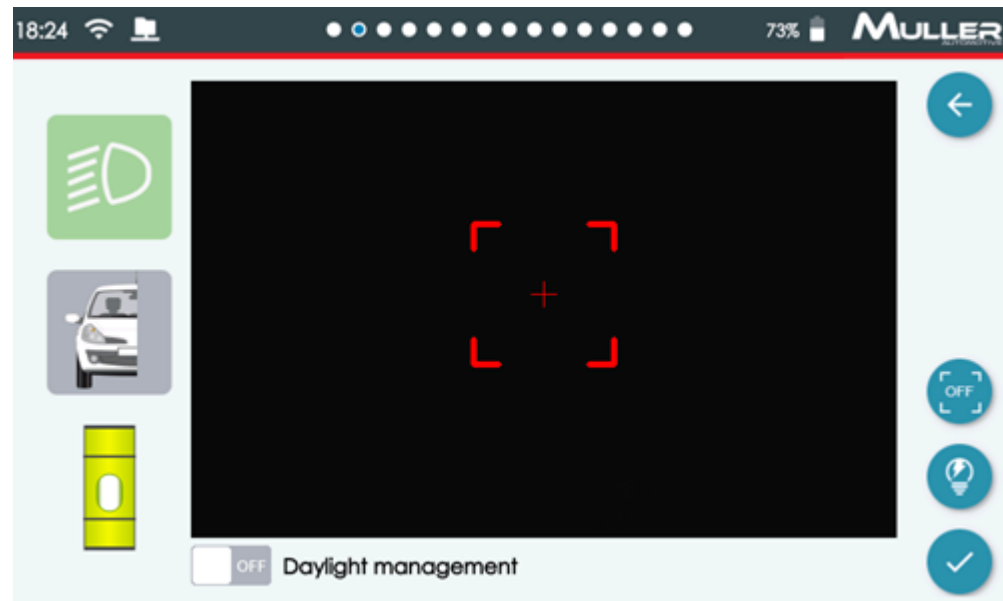
	<p>ATTENTION rayonnement laser :</p> <ul style="list-style-type: none">- Appareil à laser de classe 2M- Ne pas regarder dans le faisceau ni observer directement à l'aide d'instruments d'optique « loupes ».- Personne ne doit se trouver dans le véhicule au moment où l'on ajuste le faisceau laser.- Le réglage avec le faisceau doit être utilisé ponctuellement.
---	---


7.5. Positionnement du bloc optique devant le phare.

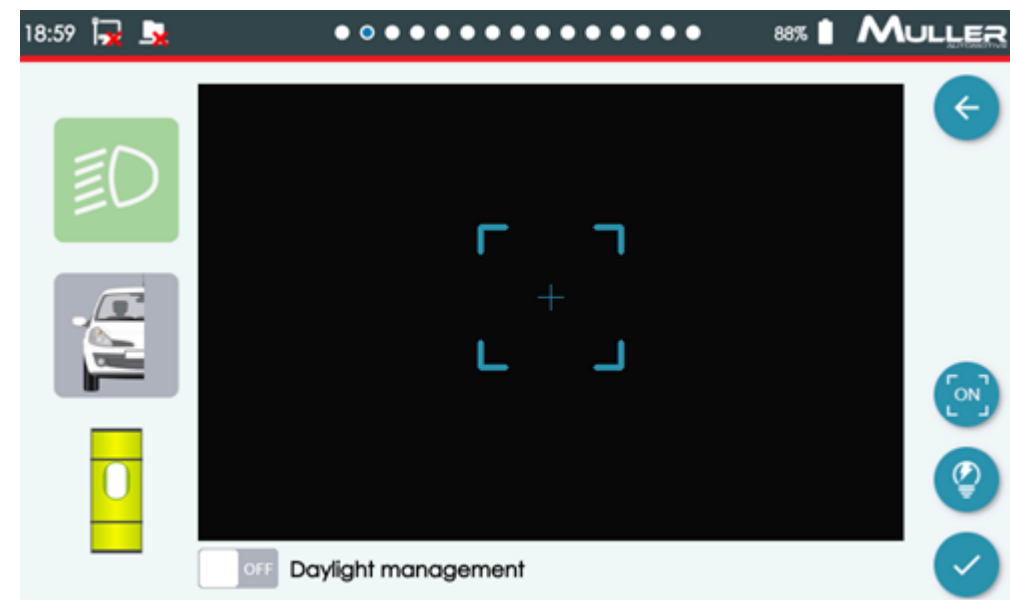
Le règle-phares est équipé d'une caméra située à l'avant du bloc optique, qui permet un positionnement rapide et précis du bloc optique devant le projecteur à contrôler.

Avant la mesure de chaque phare, un écran d'aide au positionnement permet de visualiser l'image de la caméra en temps réel et d'identifier le phare à contrôler.

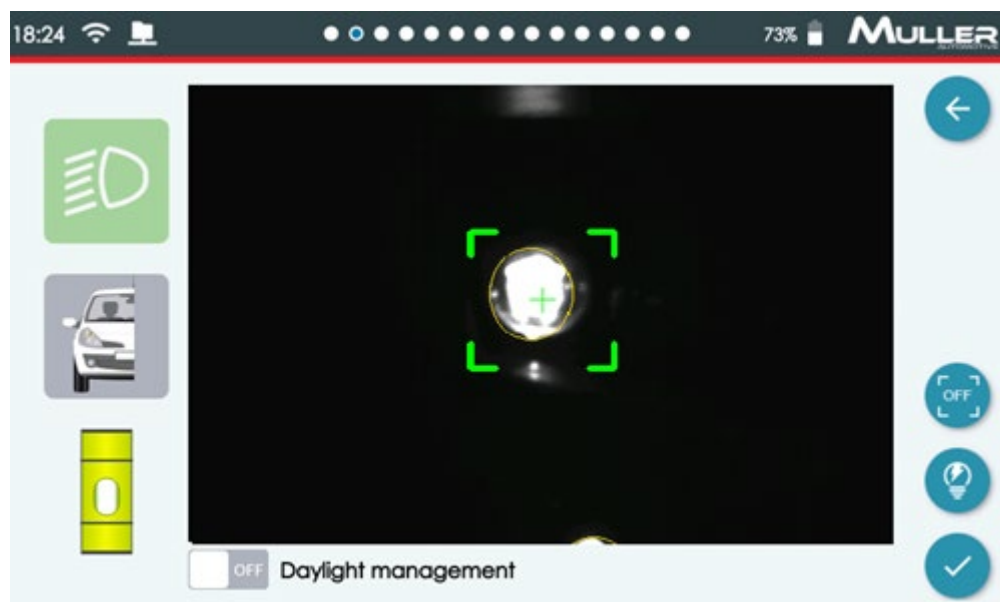
Il suffit de déplacer le bloc optique grâce au repère visuel rouge de manière à visualiser le faisceau du phare au centre du repère.





Par défaut, l'aide au positionnement est active. Il est possible de la désactiver en appuyant sur le bouton . Le repère visuel passe en couleur bleue. Pour réactiver l'aide au positionnement réappuyer sur le bouton.



Lorsque le bloc optique est correctement centré devant le projecteur, le repère passe automatiquement en vert, il suffit de valider le positionnement pour passer à l'écran de mesure.



Si le faisceau n'est pas visible à l'écran, par exemple : ampoule ou système d'éclairage hors service, l'appui sur le bouton  permet de passer au feu suivant.

Si l'aide au positionnement est perturbé par des feux de jour à LED, appuyer sur le bouton  OFF Daylight management affranchir de leurs clignotements.

7.6. Mesure des feux de croisement

La page de mesure est composée d'un écran de visualisation en temps réel de la caméra de mesure avec matérialisation de la ligne de coupure et du repère H-V.



En partie basse de cet écran, les différentes mesures associées au feu de code (rabattement, déviation horizontale, angle de tangage, et intensité lumineuse) sont affichées selon la configuration.

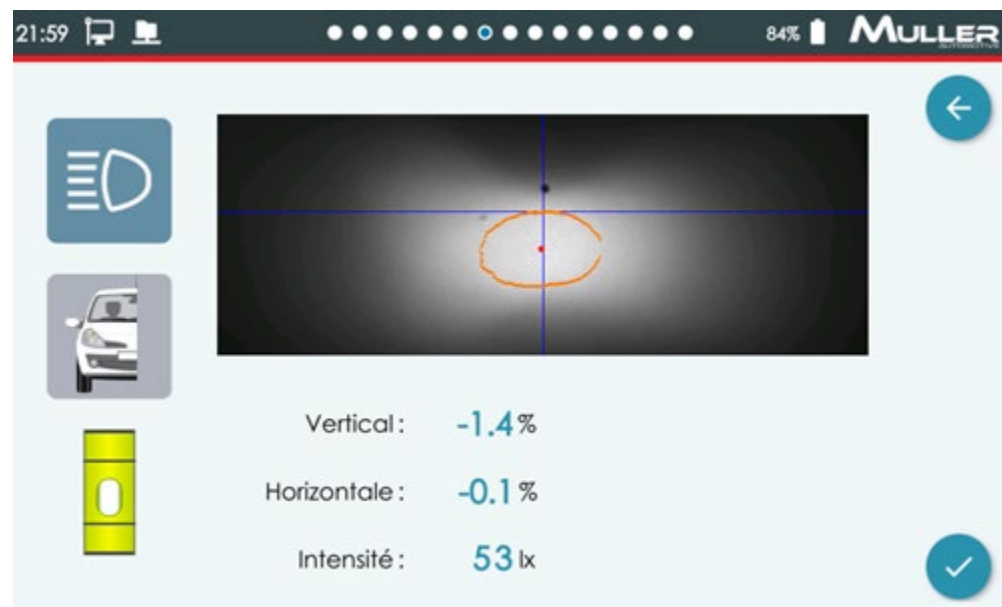
Le bouton validation permet d'enregistrer les mesures affichées et de passer à l'étape suivante.

Lorsque des limites sont associées à la valeur mesurée, la valeur est affichée :

- en vert, lorsque la valeur est comprise dans la plage des limites,
- en rouge, lorsque la valeur est en dehors de plage des limites,
- en bleu, pas de limites déclarées.

7.7. Mesure des feux de route

La page de mesure est composée d'un écran de visualisation en temps réel de la caméra de mesure avec matérialisation de la zone la plus lumineuse, du point chaud et du repère H-V.



En partie basse de cet écran, les différentes mesures associées au feu de route (déviations verticale, horizontale et intensité lumineuse) sont affichées selon la configuration.

Le bouton validation permet d'enregistrer les mesures affichées et de passer à l'étape suivante.

Lorsque des limites sont associées à la valeur mesurée, la valeur est affichée :

- en vert, lorsque la valeur est comprise dans la plage des limites,
- en rouge, lorsque la valeur est en dehors de plage des limites,
- en bleu, pas de limites déclarées.

7.8. Mesures des feux antibrouillard

La page de mesure est composée d'un écran de visualisation en temps réel de la caméra de mesure avec matérialisation de la ligne de coupure et du repère H-V.



En partie basse de cet écran, les différentes mesures associées au feu antibrouillard (rabattement, angle de tangage et intensité lumineuse) sont affichées selon la configuration.

Le bouton validation permet d'enregistrer les mesures affichées et de passer à l'étape suivante.


Lorsque des limites sont associées à la valeur mesurée, la valeur est affichée :


- en vert, lorsque la valeur est comprise dans la plage des limites,
- en rouge, lorsque la valeur est en dehors de plage des limites,
- en bleu, pas de limites déclarées.


7.9. Bilan


La page de bilan, intègre la totalité des mesures effectuées avec l'appréciation des résultats en fonctions des valeurs limites enregistrées ou sélectionnées.

Optique						
Cotés						
Ligne de coupure / verticale (%)	-1.6	-1.3	+1.0	-0.3	-2.5	-2.1
Horizontale (%)	+0.6	+0.8	+0.1	-1.0		
Angle (°)	+14.8	+15.1				
Angle de tangage (°)	+1.0	+0.9			+1.0	+1.3

Lorsque l'option est activée, il est possible de recommencer une mesure de feu avec la touche 

Pour l'envoi des résultats au PC centre, appuyer sur la touche 

Pour sauvegarder le rapport au format PDF sur clé USB, connecter au préalable la clé USB et appuyer sur la touche 

La touche  permet de revenir à l'écran d'accueil.

8. Procédure contrôle technique France

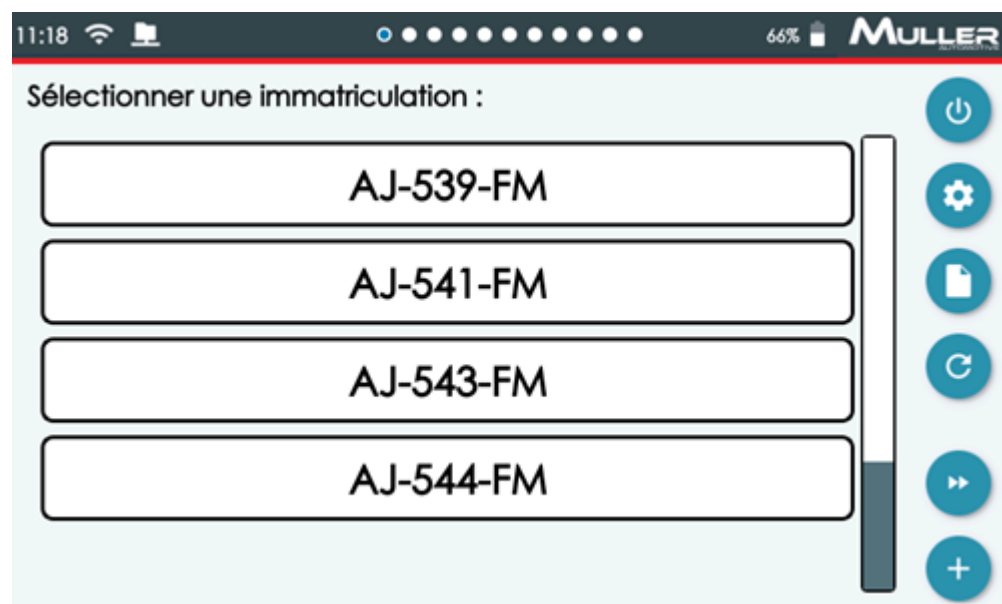
8.1. Conditionnement du véhicule

- Contrôler la pression des pneumatiques (cf. Instruction technique SR/V/F5-1) ;
- Lorsque le véhicule est équipé, dans l'habitacle ou au niveau des projecteurs, d'un système de réglage manuel des feux, son accessibilité et son fonctionnement sont vérifiés. A l'issue de cette vérification de fonctionnement, le contrôleur place le dispositif dans les positions prévues par le constructeur en fonction de l'état de charge du véhicule.
- Pour les véhicules équipés d'un système d'éclairage adaptatif (AFS), désactiver le système en réglant la commande sur la position feux de croisement.
- Avancer le véhicule à vitesse réduite, arrêter doucement le véhicule sur la zone de contrôle du réglage des feux, roues avant en ligne droite.
- En cas de levage du véhicule, il convient de faire parcourir au véhicule une distance au moins équivalente à 1 tour de roue jusqu'à la zone de contrôle.
- Les véhicules équipés de système de suspension asservie, nécessitent la mise en marche du moteur avant de procéder au contrôle du réglage des feux.
- Pour assurer l'immobilisation à l'arrêt du véhicule, une cale peut être utilisée.
- Pour les véhicules équipés de nettoie-projecteurs, en vérifier le fonctionnement (voir § 4.3 de la SR / V / F4-1) ;
- Nettoyer, si nécessaire, les optiques et essuyer les projections de liquide.

8.2. Sélection du véhicule

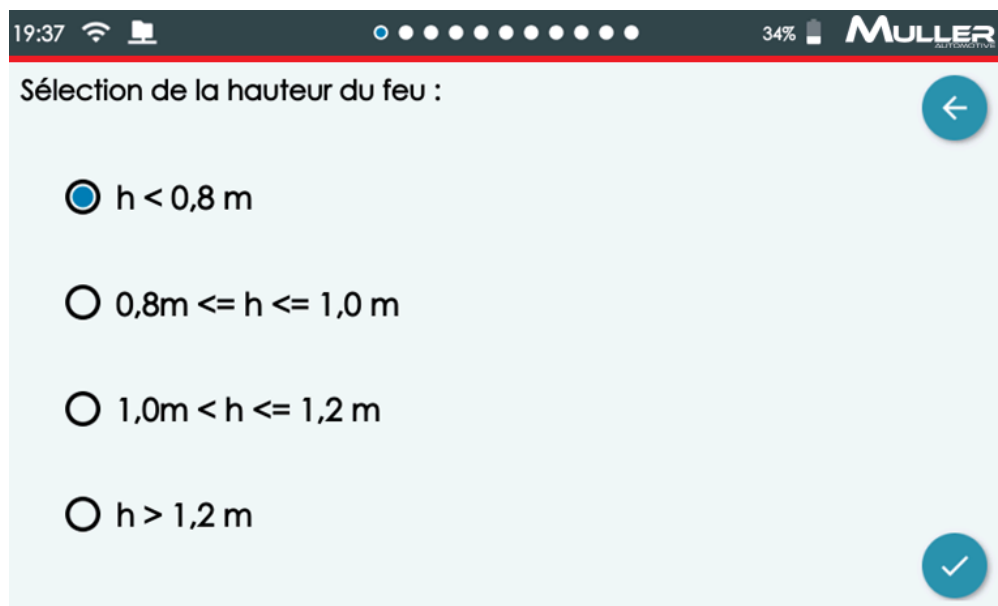
Appuyer sur la touche rafraîchissement, afin de mettre à jour la liste des véhicules présent dans le dossier des fichiers des immatriculations.

Double cliquer sur l'immatriculation du véhicule à contrôler.



8.3. Sélection de la hauteur des feux de croisement

La mesure s'effectue par rapport au bord inférieur du projecteur, et doit être prise à l'aide du mètre à ruban fourni avec l'appareil.

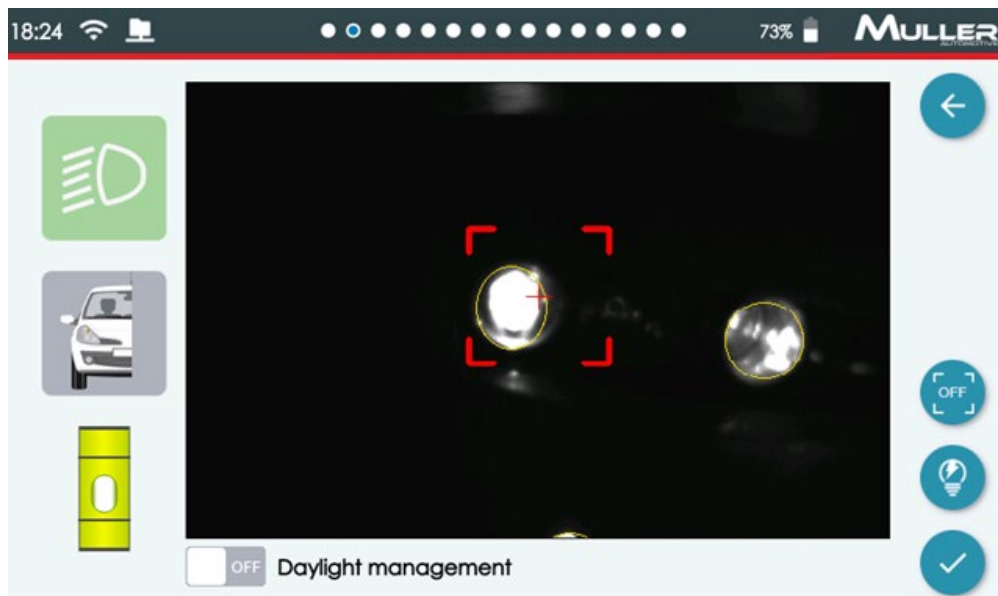


8.4. Alignement avec l'axe longitudinal du véhicule

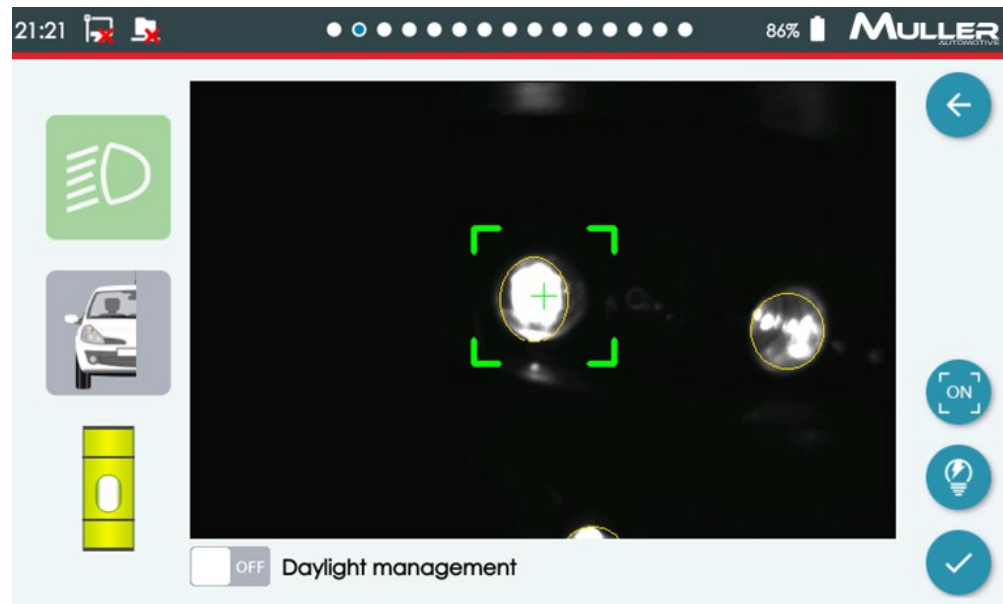
Se reporter au point 8.4


8.5. Positionnement du règle-phares devant le feu de croisement droit

Il suffit de déplacer le bloc optique grâce au repère visuel rouge de manière à visualiser le faisceau du feu de croisement droit au centre du repère.



Lorsque le bloc optique est correctement centré devant le projecteur, le repère passe automatiquement en vert, valider le positionnement pour passer à l'écran de mesure.



Si le faisceau n'est pas visible à l'écran, par exemple : ampoule ou système d'éclairage hors service, appuyer sur le bouton  afin de passer au feu suivant.

8.6. Mesure du feu de croisement droit

La page de mesure est composée d'un écran de visualisation en temps réel de la caméra de mesure avec matérialisation de la ligne de coupure et du repère H-V.



En partie basse de cet écran : le résultat de la mesure du rabattement.

Le bouton validation permet d'enregistrer la mesure affichée et de passer à l'étape suivante.

Lorsque des limites sont associées à la valeur mesurée, la valeur est affichée :

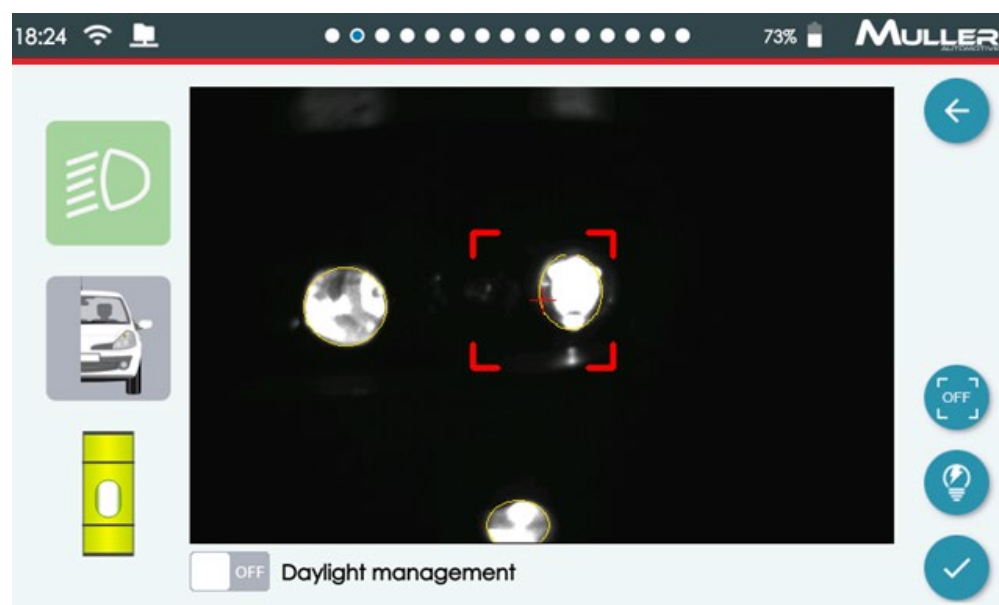
- en vert, lorsque la valeur est comprise dans la plage des limites,
- en rouge, lorsque la valeur est en dehors de plage des limites,
- en bleu, pas de limites déclarées.

Tableau des limites des feux de croisement

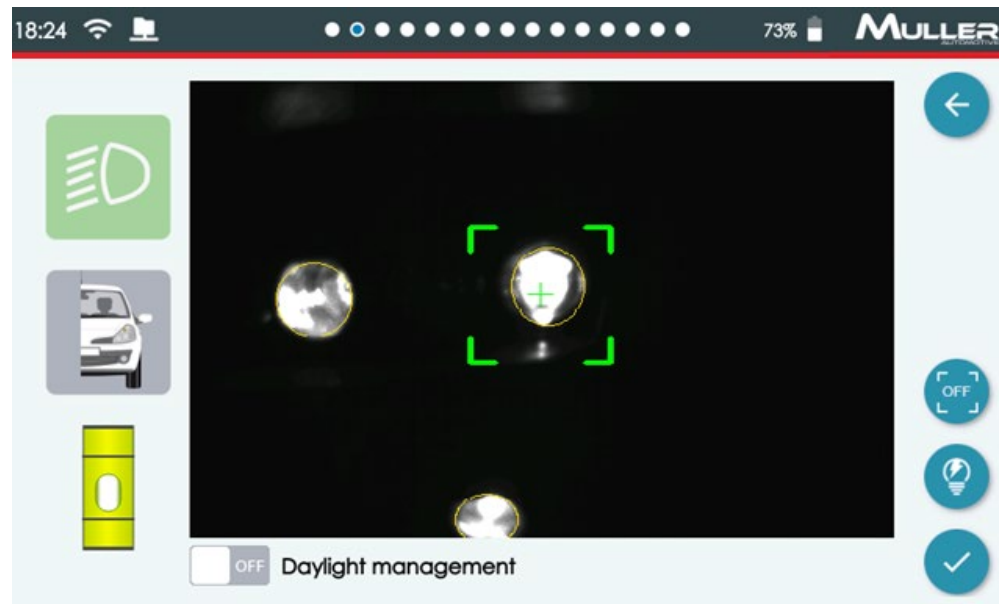
Hauteur (en mètre)	Valeur mesurée (ligne de coupure)
$h < 0,8$	Ligne au-dessus du repère - 0,5 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 0,5 % (inclus) et - 2,5 % (inclus)
	Ligne en-dessous du repère - 2,5 %
$0,8 \leq h \leq 1,0$	Ligne au-dessus du repère - 0,5 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 0,5 % (inclus) et - 3 % (inclus)
	Ligne en-dessous de - 3 %
$h > 1,0 \text{ à } 1,2$	Ligne au-dessus du repère - 1 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 1 % (inclus) et - 3 % (inclus)
	Ligne en-dessous de - 3 %
$h > 1,2$	Ligne au-dessus du repère - 1,5 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 1,5 % (inclus) et - 3,5 % (inclus)
	Ligne en-dessous de - 3,5 %


8.7. Positionnement du règle-phares devant le feu de croisement gauche

Il suffit de déplacer le bloc optique grâce au repère visuel rouge de manière à visualiser le faisceau du feu de croisement gauche au centre du repère.



Lorsque le bloc optique est correctement centré devant le projecteur, le repère passe automatiquement en vert, valider le positionnement pour passer à l'écran de mesure.



Si le faisceau n'est pas visible à l'écran, par exemple : ampoule ou système d'éclairage hors service, appuyer sur le bouton  afin de passer au feu suivant.

8.8. Mesure du feu de croisement gauche

La page de mesure est composée d'un écran de visualisation en temps réel de la caméra de mesure avec matérialisation de la ligne de coupure et du repère H-V.



En partie basse de cet écran : le résultat de la mesure du rabatement.

Le bouton validation permet d'enregistrer la mesure affichée et de passer à l'étape suivante.

Lorsque des limites sont associées à la valeur mesurée, la valeur est affichée :

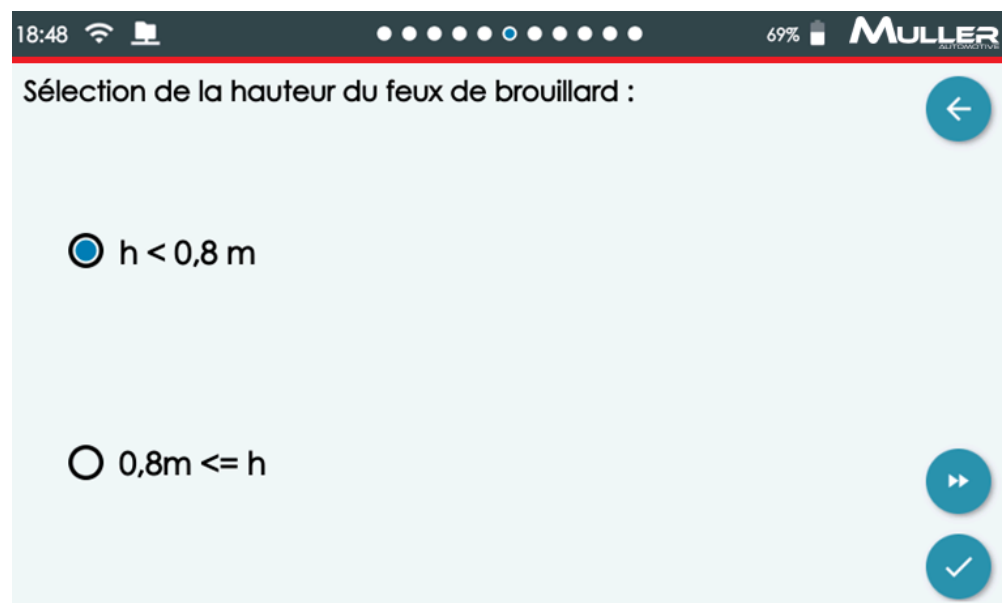
- en vert, lorsque la valeur est comprise dans la plage des limites,
- en rouge, lorsque la valeur est en dehors de plage des limites,
- en bleu, pas de limites déclarées.

Tableau des limites des feux de croisement

Hauteur (en mètre)	Valeur mesurée (ligne de coupure)
$h < 0,8$	Ligne au-dessus du repère - 0,5 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 0,5 % (inclus) et - 2,5 % (inclus)
	Ligne en-dessous du repère - 2,5 %
$0,8 \leq h \leq 1,0$	Ligne au-dessus du repère - 0,5 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 0,5 % (inclus) et - 3 % (inclus)
	Ligne en-dessous de - 3 %
$h > 1,0 \text{ à } 1,2$	Ligne au-dessus du repère - 1 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 1 % (inclus) et - 3 % (inclus)
	Ligne en-dessous de - 3 %
$h > 1,2$	Ligne au-dessus du repère - 1,5 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 1,5 % (inclus) et - 3,5 % (inclus)
	Ligne en-dessous de - 3,5 %

8.9. Sélection de la hauteur des feux antibrouillard

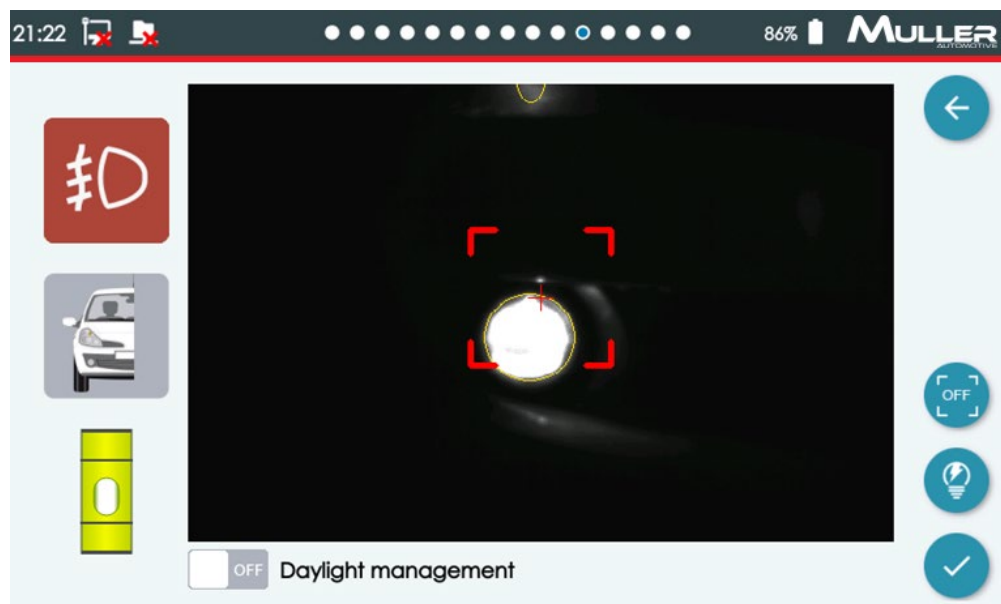
La mesure s'effectue par rapport au bord inférieur du projecteur, et doit être prise à l'aide du mètre à ruban fourni.



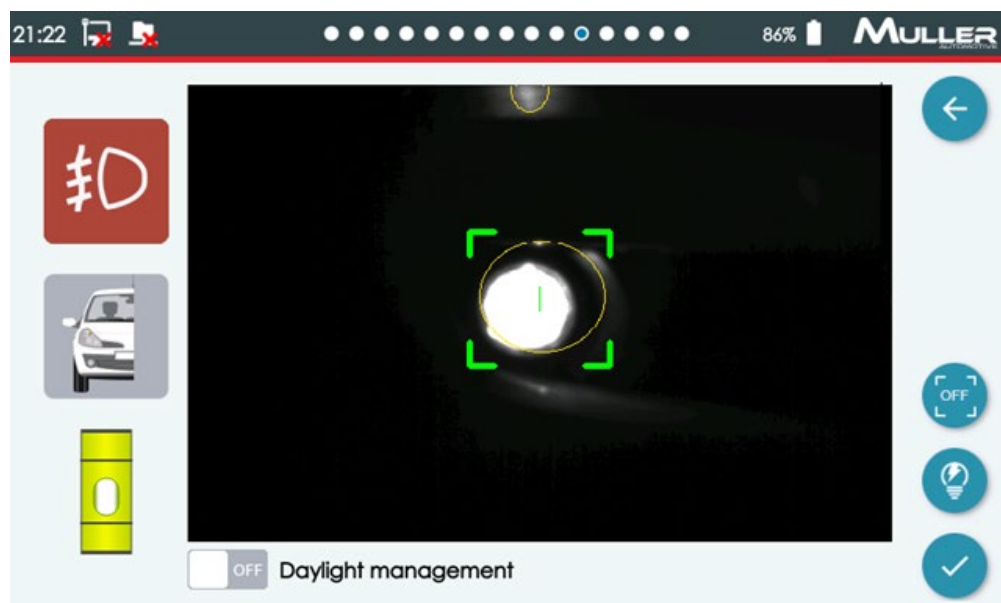
Si le véhicule ne dispose pas de feux antibrouillards, appuyer sur la touche >> pour passer directement au bilan.


8.10. Positionnement du règle-phares devant le feu antibrouillard droit

Il suffit de déplacer le bloc optique grâce au repère visuel rouge de manière à visualiser le faisceau du feu antibrouillard droit au centre du repère.



Lorsque le bloc optique est correctement centré devant le projecteur, le repère passe automatiquement en vert, valider le positionnement pour passer à l'écran de mesure.



Si le faisceau n'est pas visible à l'écran, par exemple : ampoule ou système d'éclairage hors service, appuyer sur le bouton  afin de passer au feu suivant.

8.11. Mesure du feu antibrouillard droit

La page de mesure est composée d'un écran de visualisation en temps réel de la caméra de mesure avec matérialisation de la ligne de coupure et du repère H-V.



En partie basse de cet écran : le résultat de la mesure du rabatement.

Le bouton validation permet de passer à l'étape suivante.

Lorsque des limites sont associées à la valeur mesurée, la valeur est affichée :

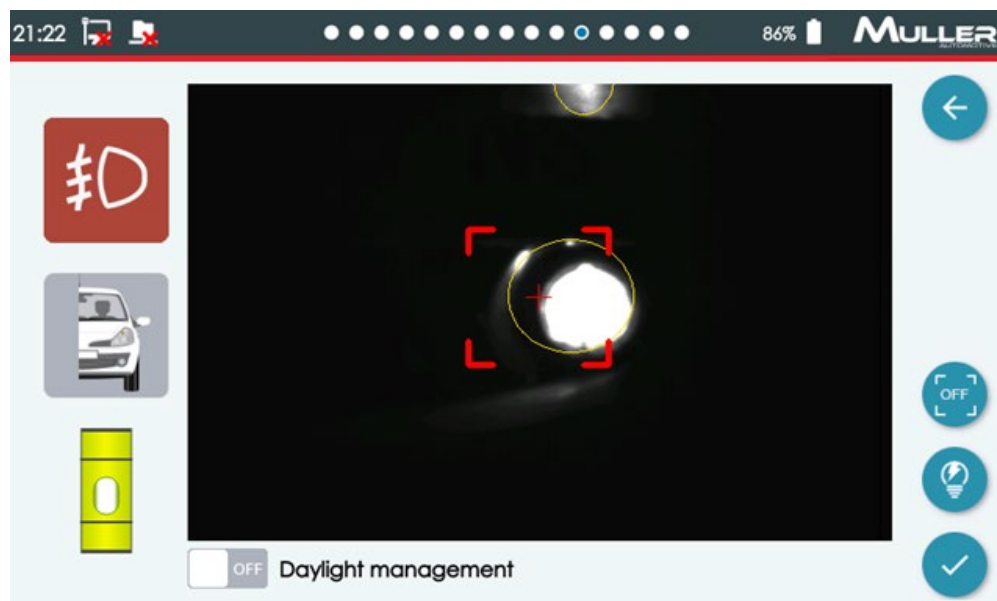
- en vert, lorsque la valeur est comprise dans la plage des limites,
- en rouge, lorsque la valeur est en dehors de plage des limites,
- en bleu, pas de limites déclarées.

Tableau des limites des feux antibrouillard

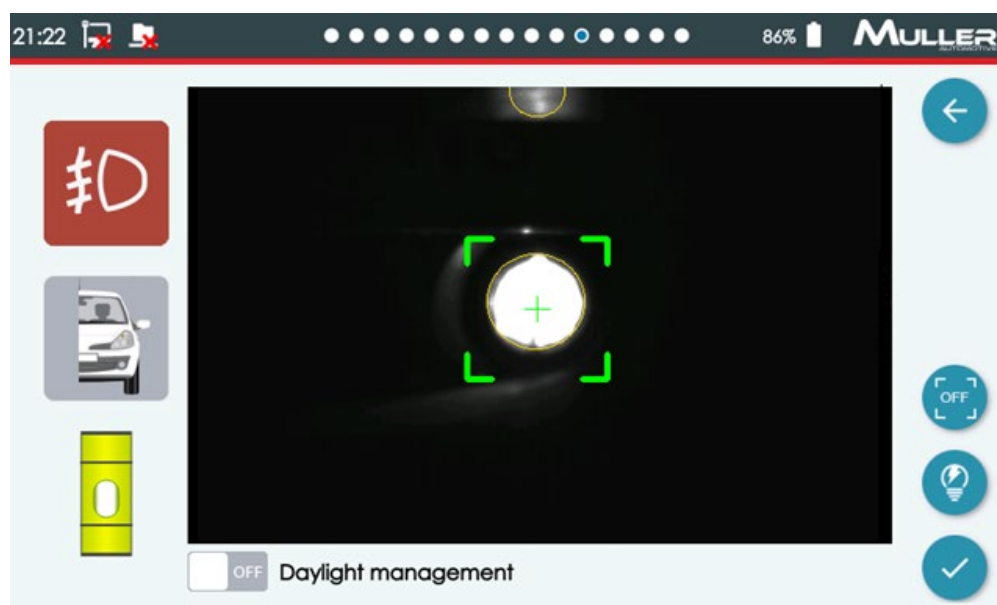
Hauteur (en mètre)	Valeur mesurée (ligne de coupure)
h < à 0,8	Ligne au-dessus du repère - 1 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 1 % (inclus) et - 4 % (inclus)


8.12. Positionnement du règle-phares devant le feu antibrouillard gauche

Il suffit de déplacer le bloc optique grâce au repère visuel rouge de manière à visualiser le faisceau du feu antibrouillard gauche au centre du repère.



Lorsque le bloc optique est correctement centré devant le projecteur, le repère passe automatiquement en vert, valider le positionnement pour passer à l'écran de mesure.



Si le faisceau n'est pas visible à l'écran, par exemple : ampoule ou système d'éclairage hors service, appuyer sur le bouton  afin de passer au feu suivant.

8.13. Mesure du feu antibrouillard gauche

La page de mesure est composée d'un écran de visualisation en temps réel de la caméra de mesure avec matérialisation de la ligne de coupure et du repère H-V.



En partie basse de cet écran : le résultat de la mesure du rabatement.

Le bouton validation permet de passer à l'étape suivante.

Lorsque des limites sont associées à la valeur mesurée, la valeur est affichée :

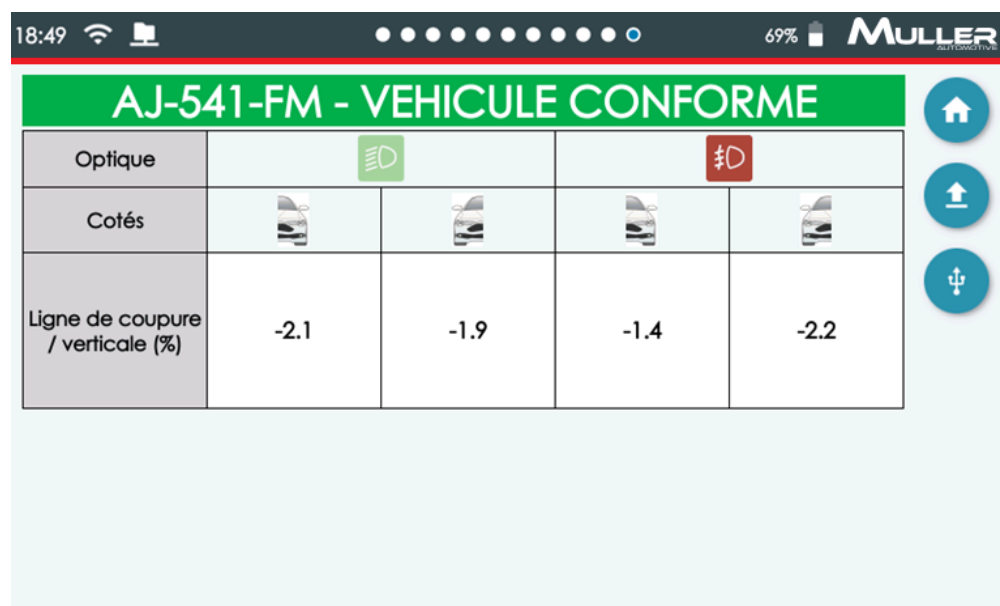
- en vert, lorsque la valeur est comprise dans la plage des limites,
- en rouge, lorsque la valeur est en dehors de plage des limites,
- en bleu, pas de limites déclarées.

Tableau des limites des feux antibrouillard

Hauteur (en mètre)	Valeur mesurée (ligne de coupure)
h < à 0,8	Ligne au-dessus du repère - 1 %
	Ligne de coupure comprise entre les repères - 1 % (inclus) et - 4 % (inclus)

8.14. Bilan

La page de bilan, intègre la totalité des mesures effectuées avec l'appréciation des résultats en fonctions des valeurs limites enregistrées ou sélectionnées.

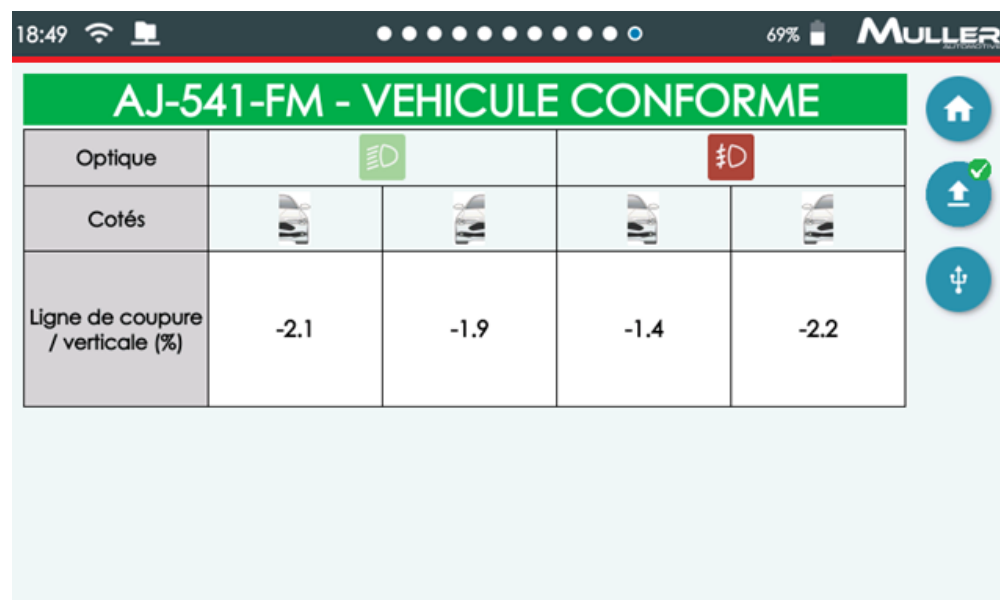


AJ-541-FM - VEHICULE CONFORME				
Optique				
Cotés				
Ligne de coupure / verticale (%)	-2.1	-1.9	-1.4	-2.2

Lorsque l'option est activée, il est possible de recommencer une mesure de feu avec la touche

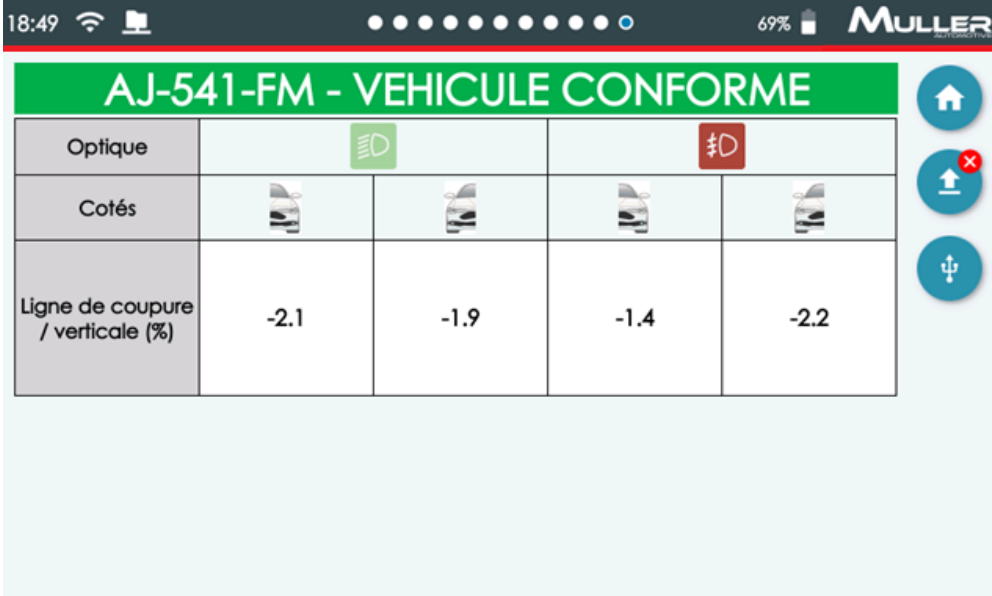
Pour l'envoi des résultats au PC centre, appuyer sur la touche

La transmission correcte du fichier est signalée par une coche au niveau du bouton de transmission.



AJ-541-FM - VEHICULE CONFORME				
Optique				
Cotés				
Ligne de coupure / verticale (%)	-2.1	-1.9	-1.4	-2.2

Un échec d'écriture du fichier résultat est signalé par une croix au niveau du bouton de transmission.



AJ-541-FM - VEHICULE CONFORME				
Optique				
Cotés				
Ligne de coupure / verticale (%)	-2.1	-1.9	-1.4	-2.2

Pour sauvegarder le rapport au format PDF sur clé USB, connecter au préalable la clé USB et appuyer sur la touche

La touche permet de revenir à l'écran d'accueil.

9. Alimentation de l'appareil

Le SMARTLYNX fonctionne sur batteries lithium-ion. Son autonomie, en marche continue est d'environ dix heures.



Pour une utilisation optimale (une journée complète de travail en mode autonome sur batterie), il est impératif que le reglephare soit mis en charge toute la nuit.

Remarque sur le bloc alimentation :

Le bloc alimentation délivre une tension 12V qui alimente la carte électronique. La gestion de la charge batterie est assurée par cette carte. Lorsque la batterie est déchargée, il est possible de continuer à utiliser l'appareil en branchant le bloc alimentation à l'appareil.

Remarque sur les batteries :

Remplacer les batteries par des pièces d'origines.

10. Entretien de l'appareil

10.1. Entretien de la lentille

Eviter de mettre les doigts sur la lentille pour ne pas qu'elle se salisse

Nettoyer en cas de besoin (à l'eau savonneuse ou au produit lave vitres)

Si votre lentille est fendue ou rayée de manière trop importante vous devez la faire remplacer par votre société de maintenance.

10.2. Entretien de la batterie

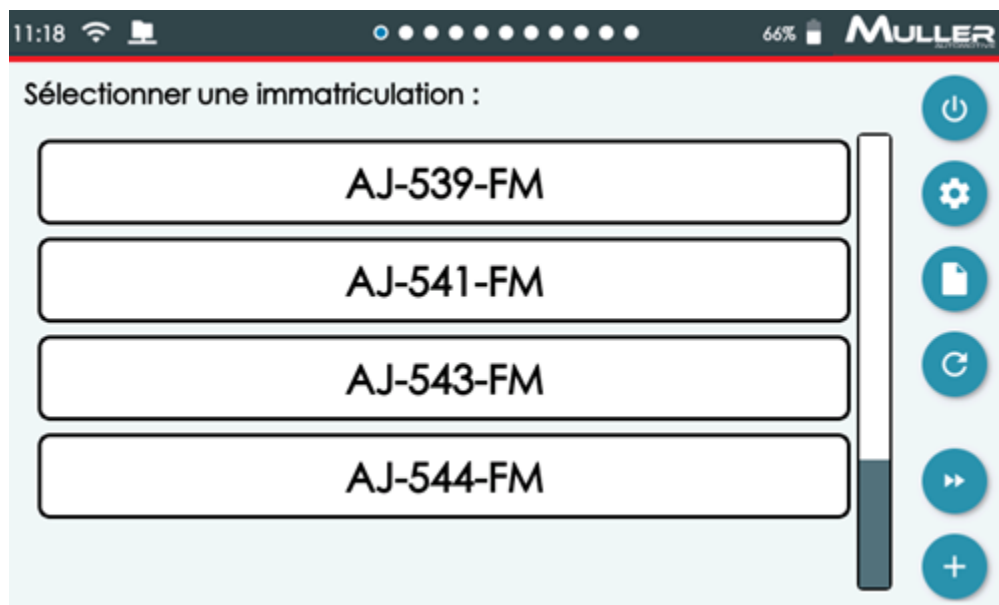
En cas de baisse notable de l'autonomie de votre appareil, le signaler à votre société de maintenance afin qu'un technicien remplace la batterie.

10.3. Vérification mécanique

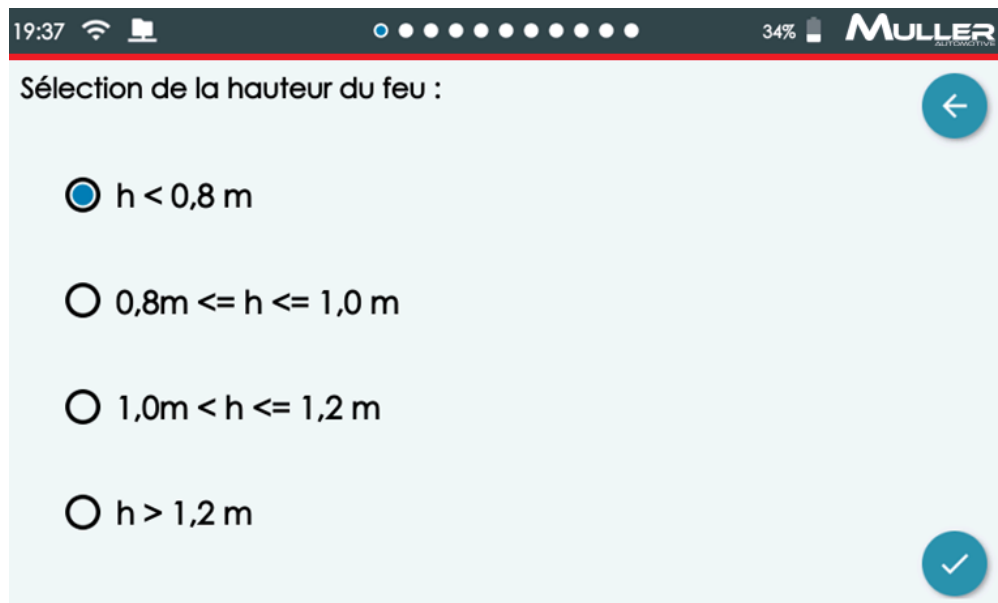
Positionner le règle-phares à l'emplacement de référence du calibrage du niveau électronique (inclinomètre 2 axes).

Cette vérification doit s'effectuer avec un feu de route, afin d'éclairer la partie centrale de la cible interne.

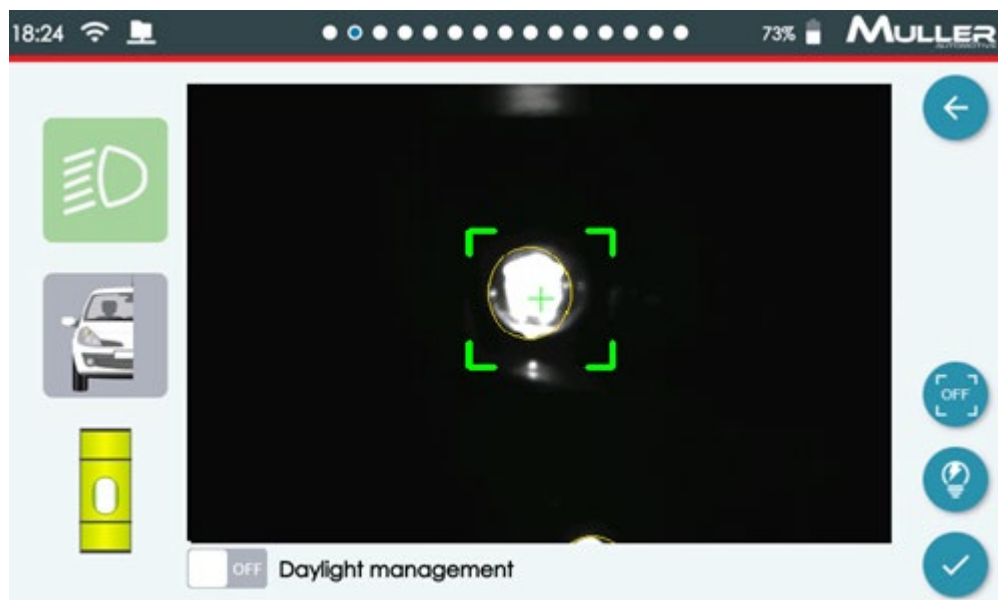
Effectuer une mesure rapide, sans sélection d'une immatriculation, avec la touche >>



Valider la hauteur du feu par défaut



Centrer le règle-phares devant le feu de route et valider le positionnement



Vérifier la position de point central noir par rapport au repère au point d'intersection des lignes bleu horizontale et verticale.



En cas de déviation notable, contacter votre société de maintenance afin qu'un technicien vérifie l'état et le calibrage votre appareil.

Appuyer sur la touche retour, pour revenir au menu principal.

BESOIN D'UN CONSEIL SUR NOS CONTRATS ?

Tél: 02 37 33 34 00

Mail: contrat@mullerautomotive.fr



ASSISTANCE CONTRAT

02 37 33 42 21

NOS CONTRATS DE MAINTENANCE :

souscription annuelle



ÉTALONNAGE de votre équipement inclus lors du déplacement de notre technicien.
FAITES RIMER PRÉCISION AVEC MAINTENANCE !



MISE À JOUR logicielle (tout équipement) et base de données incluses (Géométrie, Station de climatisation) .
TRAITEZ LES DERNIERS VÉHICULES SORTIS !



MAINTENANCE PRÉVENTIVE incluse de votre appareil.
SOYEZ RASSURÉ SUR L'ÉTAT DE VOTRE MATÉRIEL !



FORMATION sur votre équipement incluse lors de nos visites.
ASSUREZ LE MAINTIEN DES COMPÉTENCES DE VOTRE ÉQUIPE !



ASSISTANCE téléphonique ou mail incluse pour toutes questions relatives à votre outil.
RESTEZ CONNECTÉS À NOS ÉQUIPES TECHNIQUES DU LUNDI AU SAMEDI !



DÉPANNAGE de votre appareil en 48-72h dans le cadre de nos contrats ARGENT ou OR.
ÉVITEZ LES ARRÊTS D'EXPLOITATION !



ASSISTANCE COMMERCIALE

02 37 33 34 00